

FETE DU JOUR: S. Vincent de Paul
Soleil: lever, à h. 31; coucher, à h. 39.
Lune: (ier quartier) lever, à h. 29; coucher, à h. 21.

1,445ème JOUR DE LA GUERRE

TEMPS PROBABLE:
Beau, avec orages locaux

34me ANNEE—No 218

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 19 JUILLET 1918

LA PRESSE, telle qu'elle est par elle-même, est une institution irremplaçable. Elle est le miroir de la société, le reflet de la vie, le guide de la conscience. Elle est le plus puissant des facteurs de progrès, de justice, de paix. Elle est le plus grand des biens, le plus précieux des héritages. Elle est le plus noble des métiers, le plus glorieux des sacrifices.

PRIX: UN CENTIN à Montréal et dans la banlieue

QUINZE DIVISIONS ALLEMANDES ONT ETE DEFAITES

Les troupes franco-américaines ont effectué une avance considérable et enlevé un immense butin à l'ennemi.—Coup de maître du général Mangin.

LES ALLIES, MAITRES DE LA SITUATION

Une preuve nouvelle de la merveilleuse habileté du généralissime Foch.

LA JOIE EN FRANCE

Paris, 19.—Au quatrième jour de l'offensive allemande, les troupes françaises et américaines ont enlevé l'initiative à l'ennemi par une attaque de surprise sur un front de trente milles. Quinze divisions allemandes ont été défaites. Ces nouvelles ont causé une grande joie en France. Il serait difficile d'exagérer l'impression produite sur le public par le coup de maître du général Mangin. On sent que la journée d'hier a marqué le début de la puissance offensive de l'Allemagne. Les rapports officiels sont courts et discrets. Ils ne signalent que les grands résultats; mais quand le public connaît les détails, il comprendra quelle habileté le général Foch a déployée pour établir sa supériorité sur les Allemands épuisés par leurs récents succès. Le général Foch a non seulement porté un rude coup au prestige militaire de l'Allemagne, mais il a fait grandir énormément les espérances des nations alliées.

POSITIONS PRECIEUSES

Si complète a été la surprise que les Franco-Américains ont pu en certains endroits avancer sur la distance de deux milles en l'espace d'une heure. Ils ont continué à gagner du terrain dans l'après-midi, bien que la résistance de l'ennemi ait constamment augmenté. Les progrès faits par les alliés, au sud-ouest de Soissons, empêchent l'ennemi de se servir des chemins de fer conduisant à Laon, à Château-Thierry et à Reims et de ceux qui passent le long de l'Aisne. Ces chemins de fer étaient d'une importance vitale pour les Allemands. Soissons est la clef de voûte du système de défense de l'ennemi et l'on croit que les Allemands emploieront les plus grandes forces pour essayer d'éloigner le danger.

CHIFFRE IMPOSANT

Paris, 19. (Agence Havas). — L'«Homme Libre» ne veut pas dire le nombre des prisonniers faits par les alliés et le nombre des canons qui ont été enlevés à l'ennemi; mais il déclare que ce nombre est égal au nombre de ceux que les Allemands ont publiés le 15 juillet. Or, le communiqué allemand de mardi annonçait que le 14 juillet, les troupes du Kaiser avaient fait treize mille prisonniers.

UN MOMENT DECISIF

Les critiques militaires déclarent d'une voix unanime que les alliés ont remporté hier un brillant succès; mais ils ne veulent pas tirer de conclusion avant la fin de la bataille. M. Henri Bidon écrit: «Le fait que les réserves allemandes devant appuyer l'offensive du 15 juillet ont été envoyées au secours du général von Boehm rend difficile l'avance de l'ennemi dans la direction d'Épernay. Que fera-t-il? Tentera-t-il de continuer l'offensive, au sud, tout en se défendant à l'ouest, ou diminuera-t-il sa pression? Entreprenra-t-il une contre-manœuvre? Nous arrivons au moment où la manipulation des divisions françaises deviendra décisive et nous pouvons affirmer qu'à ce jeu, le dernier mot n'a pas été dit.» Le colonel de l'agence Reuters porte à croire que le général Ludendorff, ébloui par ses succès, a peut-être commis des erreurs qui lui seront fatales.

AIDE DES CAVALIERS

Londres, 19.—Une dépêche du correspondant de l'agence Reuters au front dit: «Sur la gauche où se trouve le secteur de Soissons, les alliés ont coupé ou mis sous leur feu, la route Soissons-Château-Thierry. La voie ferrée Soissons-Villers-Cotterets a aussi été coupée.



LE GENERAL MANGIN, qui dirige la magnifique contre-offensive des alliés, entre Fontenoy et Belleau.

Sur plusieurs points, la cavalerie s'est portée à l'attaque et a gagné du terrain.

PRISE DE CENT CANNONS

Paris, 19. — Le «Herald» annonce aujourd'hui que plus de cent canons ont été capturés par les alliés au cours de leur attaque sur le front Aisne-Marne. Les critiques militaires reconnaissent que le général Foch a encore une fois donné une belle preuve de son habileté merveilleuse. Il a distribué ses troupes de façon à avoir toujours à sa disposition les forces nécessaires pour contre-attaquer au moment voulu et au bon endroit. Depuis qu'il est généralissime, Foch s'est montré un stratège magnifique. Dans les milieux compétents, on a la plus grande admiration pour les officiers qui ont dirigé l'attaque d'hier. On dit que le généralissime a surpris les Allemands qui croyaient moins fortes les réserves françaises.

DIVISIONS EN PERIL

Paris, 19. (Agence Havas). — Les journaux ne donnent que peu de renseignements sur la bataille et les résultats obtenus. Ils agissent ainsi avec intention. Ils se contentent, en général, de commenter les rapports officiels. Tous les critiques manifestent de l'enthousiasme et déclarent que Foch a forcé les Allemands d'employer leurs réserves à l'endroit qu'il avait choisi, au moment même où l'ennemi prétendait porter le coup décisif devant donner la paix.

PROGRES DES POILUS

Paris, 19. — Entre Reims et la Marne, les Français ont repris Mont-Voisin et gagné du terrain dans les bois du Roi et de Courton. Ils ont fait quatre cents prisonniers et pris quatre canons. Entre l'Aisne et la Marne, malgré les renforts reçus par les Allemands, les alliés font des progrès sensibles. Ils font un grand nombre de prisonniers. Sur tout le front, entre l'Aisne et la Marne, la bataille se continue, violente. Au sud de la Marne, une vigoureuse attaque a permis aux Français de chasser l'ennemi des limites d'Ouilly. Ces renseignements sont fournis par le ministère de la guerre.

GRANDE CONFIANCE

Avec l'armée américaine, 19. (La «Presse associée»). — A la fin de la quatrième journée de la bataille, les alliés ont gagné du terrain. A suivre sur la page 6

LE COMMERCE EST UNE NOBLE SCIENCE

Londres, 19.—On a inauguré une campagne, avec l'approbation de M. Balfour, secrétaire des affaires étrangères, pour engager l'université de Londres à enseigner la science du commerce. A une assemblée tenue, hier soir et à laquelle M. Balfour a pris la parole, le projet a été chaudement approuvé. Les adversaires de cette innovation prétendaient que l'université se ravalait en s'occupant de sordides questions de lucre, mais le secrétaire des affaires étrangères a répondu victorieusement à ces objections.

LE C. O. T. C. A PLUS DE CINQ CENTS HOMMES

Le recrutement de la troisième compagnie se poursuit avec activité.

DES MOTS D'ELOGES

Le succès que remporte chaque jour le contingent universitaire Laval, dépasse les prévisions les plus optimistes. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il y a maintenant deux compagnies complètes. Le recrutement de la troisième est commencé depuis quelques jours. Tout va si bien, que ce soir, un détachement de nouvelles recrues prendra le chemin de Val Cartier.

A l'heure actuelle, le total du C.O.T.C. est plus de cinq cents, chaque compagnie comptant deux cent trente hommes. On fait un appel spécial aux collègues d'âge militaire qui ont déjà fait de la culture physique. Le C.O.T.C. peut encore les prendre dans ses rangs. Mais comme le nombre des recrues est limité, et qu'on ne recrutera d'autre compagnie que lorsque les premières auront été expédiées outre-mer, il faut se hâter.

Le major Ostiguy est revenu ce matin de Val Cartier où il a passé quelques jours. La discipline des hommes du C.O.T.C., nous dit-il, fait l'envie des autres bataillons. Les autorités militaires n'ont que des mots d'éloges à l'adresse du contingent Laval.

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 19.—Un mendiant, Edouard Spénard, s'est pendu à un arbre sur le chemin de la Pointe du Lac à quelques verges de la demeure d'été de l'hon. J.-A. Tessier. Les autorités militaires n'ont que des mots d'éloges à l'adresse du contingent Laval.

Le corps fut transporté à la Salle Publique de la Pointe du Lac où le coroner doit tenir une enquête. On nous informe que Spénard était âgé de 73 ans et natif de Saint-Pierre-les-Bequets.

SURIS POUR HUIT BELGES

Madrid, 19.—Grâce à l'intervention du roi Alphonse, huit Belges condamnés mort par une cour martiale, à Bruxelles, ont obtenu un sursis. Cette nouvelle est annoncée officiellement.

PROTESTATION AU SUJET DES TAUX SUR LE TRAMWAY

L'échevin Lamarre, représentant du quartier Papineau, a adressé une lettre aux membres de la commission des utilités publiques pour protester contre l'augmentation des taux décrétés par la commission des tramways de Montréal. Parlant au nom de ses électeurs, il dit qu'il se voit pas de raisons suffisantes pour cette augmentation, surtout dans les temps actuels. On prête à plusieurs autres échevins l'intention de suivre son exemple.

CONTRE LE BUDGET

Amsterdam, 19. — La «Gazette de Cologne» annonce que les députés démocrates et socialistes autrichiens voteront contre le budget. Cette nouvelle est contenue dans une dépêche de Vienne.

L'ABIME SE FERMAIT SUR L'INFORTUNE

Un capitaine de barge accomplit un sauvetage dans le port.

UN MALHEUREUX QUI A UNE CRISE VIOLENTE, EN COUR

Un individu qui a dit se nommer Louis Morin a été retiré du fleuve, hier, par le capitaine de barge Lalonde, de Valleyfield. Morin a été ensuite confié aux constables Vallée et Choquet, qui l'ont écroué au poste No 11 sous une accusation de tentative de suicide.

Au dire des témoins, Morin se serait jeté dans le fleuve et se dirigerait entre les quais Laurier et Tarte. Une fois là, sans prendre le temps de se dévêtir, il plongea dans l'abîme.

Le capitaine Lalonde, témoin de l'affaire, sauta à son tour dans une chaloupe et alla pêcher le malheureux qui a comparu, ce matin, devant le juge Leest. L'enquête aura lieu le 26.

Un autre infortuné nommé H. Lacroix, qui a dit-on, tenté de se suicider en se plantant un couteau dans la gorge, a comparu pour enquête devant le même magistrat.

A peine le constable Morin, du poste No 15, qui avec le constable Côté, a fait l'arrestation, commençait-il à donner son témoignage, que Lacroix fut pris d'une crise terrible.

Les policiers lui ont prodigué les premiers soins, puis le juge a remis la cause à huit jours et a ordonné de faire traître le malheureux par un médecin.

UN MENDIANT S'EST PENDU A UN ARBRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 19.—Un mendiant, Edouard Spénard, s'est pendu à un arbre sur le chemin de la Pointe du Lac à quelques verges de la demeure d'été de l'hon. J.-A. Tessier. Les autorités militaires n'ont que des mots d'éloges à l'adresse du contingent Laval.

Le corps fut transporté à la Salle Publique de la Pointe du Lac où le coroner doit tenir une enquête. On nous informe que Spénard était âgé de 73 ans et natif de Saint-Pierre-les-Bequets.

SURIS POUR HUIT BELGES

Madrid, 19.—Grâce à l'intervention du roi Alphonse, huit Belges condamnés mort par une cour martiale, à Bruxelles, ont obtenu un sursis. Cette nouvelle est annoncée officiellement.

PROTESTATION AU SUJET DES TAUX SUR LE TRAMWAY

L'échevin Lamarre, représentant du quartier Papineau, a adressé une lettre aux membres de la commission des utilités publiques pour protester contre l'augmentation des taux décrétés par la commission des tramways de Montréal. Parlant au nom de ses électeurs, il dit qu'il se voit pas de raisons suffisantes pour cette augmentation, surtout dans les temps actuels. On prête à plusieurs autres échevins l'intention de suivre son exemple.

CONTRE LE BUDGET

Amsterdam, 19. — La «Gazette de Cologne» annonce que les députés démocrates et socialistes autrichiens voteront contre le budget. Cette nouvelle est contenue dans une dépêche de Vienne.

QUE DECIDERA LA COUR SUPREME QUANT A L'HABEAS CORPUS ?



Sir Charles Fitzpatrick, Sir Louis Davies, L'hon. L. P. Duff, L'hon. M. Anglin, L'hon. J. L. Macdonald, L'hon. L. P. Brodeur. Les six magistrats qui composent le plus haut tribunal du Canada, et dont la décision est attendue avec une vive anxiété, non seulement dans les cercles professionnels, mais par toute la population du pays.

EST-CE LA GREVE DES EMPLOYES DE TRAMWAY ?

L'ARMEE AMERICAINE INQUIETE L'AUTRICHE

La Haye, 19.—L'«Arbeiter Zeitung», journal socialiste de Vienne, admet que plus d'un million de soldats américains sont arrivés en Europe et que la création de l'armée des Etats-Unis, comme celle de l'armée de Grande-Bretagne, a été étonnante. Il déclare que l'Allemagne doit nécessairement essayer d'obtenir cette année un résultat décisif.

UN EXEMPLE A NE PAS IMITER

La commission des vivres sévit contre certains marchands de Truro.

LE POISSON DANS L'OUEST

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — La commission des vivres est décidée à mettre fin aux annonces publiées par certains marchands qui engagent le public à acheter un approvisionnement de farine et de sucre.

Un cas de ce genre s'est produit à Truro, Nouvelle-Ecosse, alors que les frères Ryan annonçaient dans le journal de l'endroit qu'il serait sage pour les citoyens d'acheter un baril de farine et un sac de sucre de crainte que le prix de ces produits n'augmentât.

La commission des vivres a été mise au courant de cette affaire et immédiatement les frères Ryan ont reçu ordre de ne pas vendre une livre de farine ou de sucre pendant 10 jours.

En même temps, le chef de police de Truro a reçu instruction de surveiller le magasin Ryan.

La commission est décidée à fermer les portes de tous les établissements qui ne se soumettent pas fidèlement à tous ces règlements sans exception.

La commission des vivres du Canada a été informée aujourd'hui que le bateau pêcheur «Imbricaria» était arrivé à Vancouver avec 80,000 lbs de poisson plat pêché dans les eaux du Pacifique. C'est le premier voyage de pêche en cet endroit de ce bateau pêcheur.

Des arrangements ont été faits par la commission des vivres pour fournir certaines machineries à ce bateau pêcheur, afin de le rendre plus efficace dans son service.

Au moyen du «Imbricaria», on peut être assuré d'un service régulier pour l'approvisionnement du poisson dans les provinces de l'ouest.

Il existe déjà un service presque parfait sur les côtes de l'Atlantique pour desservir les provinces de l'est.

LE JAPON VA-T-IL ENFIN INTERVENIR ?

Londres, 19. — Une dépêche de Tokio au «Daily Express» dit que de grands efforts sont faits pour assurer l'intervention du Japon en Sibérie. Il dit que les chefs des partis déplaient une grande activité et qu'un cabinet de coalition sera peut-être constitué, à Tokio.

Une résolution importante doit être présentée par ces derniers, cet après-midi, devant la commission des utilités publiques.

QUE VA-T-IL ADVENIR ?

Devant la commission des utilités publiques, qui entre en séance, cet après-midi, à 2 heures, les représentants des employés de tramways se présentent pour lui soumettre la demande suivante: «Que cette commission donne ordre immédiatement à la compagnie des tramways de payer, sans délai, à ses employés, l'augmentation de salaires qu'elle s'est engagée solennellement de leur accorder.» Cette augmentation court depuis le 1er juin dernier. Or, en dépit des demandes répétées faites par l'union des employés, la compagnie a refusé de s'exécuter.

Aux quartiers généraux de l'union des employés, 217 rue Sainte-Catherine Est, cette nouvelle a été confirmée. Interrogés sur ce qui arriverait, dans le cas où la commission des utilités publiques se déclarerait incompétente ou refuserait d'agir: «En ce cas», ont répondu unanimement les officiers, «on peut s'attendre à une grave éventualité, c'est-à-dire: la grève.»

UN RAPIDE AJOURNEMENT DE LA PREMIERE SEANCE

La question de la juridiction de la Cour supérieure sur la Commission des Utilités Publiques est posée ce matin et la commission ajourne à cet après-midi.

POUR ENTENDRE LES ARGUMENTS

La première séance de la Commission des Utilités Publiques pour l'audition des appels contre la décision de la Commission des Tramways au sujet des taux, s'est ouverte, ce matin, au palais de Justice, mais n'a pas été longue. Elle n'a duré qu'environ une demi-heure. Deux seulement des membres de la Commission des utilités publiques étaient présents, le lieutenant-colonel F.-W. Hibbard, président, et M. F.-C. Laberge. Après que la liste des appelants eût été lue et alors que l'honorable M. Atwater, l'un des procureurs de la ville de Montréal expliquait les questions que la Commission des utilités publiques a à considérer, Me A.-Chase Casgrain, l'un des procureurs des requérants pour l'émission du bref de prohibition qui a été signifié à la Commission, cette semaine, se présenta et demanda à la Commission des utilités publiques de cesser de siéger jusqu'à ce que la Cour Supérieure se soit prononcée sur ce bref de prohibition. Il dit que si la Commission persistait à siéger il demanderait l'émission d'un ordre de la Cour supérieure lui interdisant de siéger ainsi jusqu'à ce qu'une décision ait été rendue sur le bref de prohibition touchant la question de la juridiction de la Cour Supérieure sur la Commission des utilités publiques.

Me Casgrain fut appuyé en ceci par Me J.-P. Lanctôt, aussi procureur des requérants en prohibition. Le président de la Commission des utilités publiques ajourna la séance à 2 heures cet après-midi pour entendre les arguments des parties en cause au sujet de la juridiction de la Cour Supérieure.

UN ZEPPELIN EST DETRUIT

Amsterdam, 19. — Le «Roller Damsche Courant» annonce aujourd'hui qu'un zeppelin est tombé, entouré de flammes, lundi soir, près de Baltheim.

LA PROTECTION DES AMERICAINS

Washington, 19. — La commission fédérale du commerce fait une enquête pour se renseigner sur le prix de production de vingt articles essentiels. Des profits raisonnables seront permis.

Londres, 19.—On vient de découvrir à Stockholm six nouveaux cas de choléra.

IL FAUT PUNIR LES OFFICIERS EN FAUTE

Paris, 19.—Les députés Abel Ferry et Louis Deschamps ont soumis un rapport d'une haute importance au comité militaire de la chambre des députés, au sujet de l'enquête instituée par le gouvernement sur l'offensive allemande du 27 mai. Le comité a adopté les recommandations de ces députés qui invitent le gouvernement à fournir des informations sur les mesures disciplinaires qui ont été prises contre les officiers en faute et demandent l'adoption d'une loi pour punir les chefs de corps coupables d'erreurs.

UN CRIME DE L'ESPIONNAGE

Un Allemand serait l'auteur de l'affreux drame de Fall River.

(Spécial à LA PRESSE)

Fall River, Mass., 19.—On bâtit une foule d'hypothèses, sur le meurtre de cette jeune fille, trouvée baignée en mer, le long de la rivière Taunton. On a rapporté, dernièrement, que la malheureuse avait subi une opération criminelle, et que le médecin compable, pour causer son forfait, aurait fait mourir sa patiente. Aujourd'hui, le médecin légiste, après nouvel examen, a déclaré qu'il est faux que la jeune fille ait subi une telle opération. Il faut donc rechercher un autre mobile du crime.

Il semble possible qu'un fond de cette sombre tragédie, il y ait une affaire d'espionnage. Un médecin allemand, disparu au courant du mois de juin, en serait l'auteur. Celui-ci, qui s'efforçait de se mettre au courant de toutes les choses de guerre, en cette ville, avait écrié les soupçons de la police. C'est alors qu'il disparut.

On dit qu'une jeune fille était dans tous ses secrets. Pour ne pas laisser un témoin de son espionnage, il aurait fait disparaître le moyen abominable que nous connaissons. La police est fort intriguée.

La jeune fille qu'on croyait la victime du crime, n'est retrouvée. L'affaire est donc encore grosse de mystère.

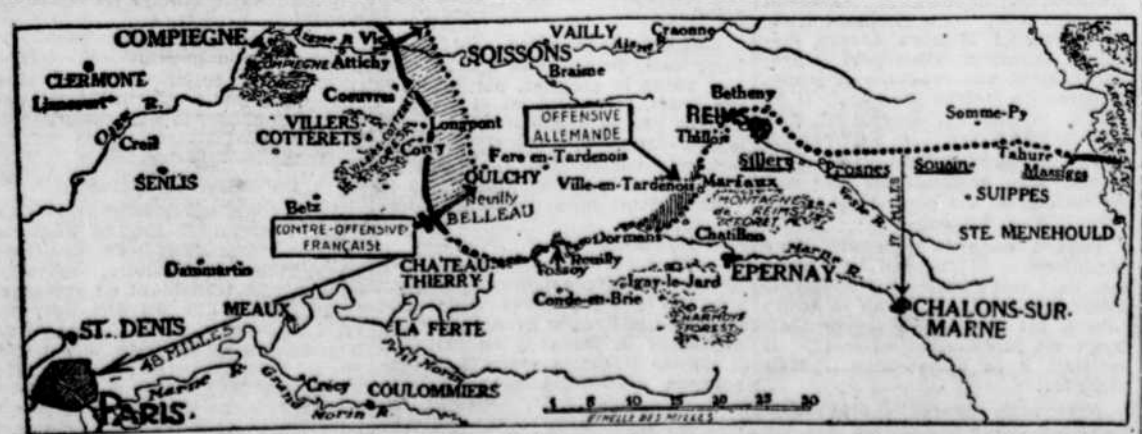
GOUVERNEMENT PEU PUISSANT

Londres, 19.—On annonce que le gouvernement finlandais a retiré ses projets de loi relatifs aux réformes électorales et à l'établissement de la monarchie, le nombre nécessaire de voix n'ayant pu être obtenu.

PERTES A CACHER AU PEUPLE BOCHE

Washington, 19. — Une dépêche officielle dit que l'Allemagne cherche à cacher les sacrifices énormes qu'elle fait à sa campagne sous-marine.

LA CONTRE-OFFENSIVE FRANCO-AMERICAINE



De Belleau, au nord de Château-Thierry, jusqu'à Soissons, les troupes franco-américaines ont déclenché une contre-offensive qui leur a permis de reprendre une vingtaine de villages, des milliers de prisonniers et de nombreux canons. De Château-Thierry à Massiges, entre la Marne et l'Aisne, les Allemands continuent leurs efforts, mais sans succès appréciables jusqu'ici.

NOUVELLES OUVRIERES

AU CONSEIL DES METIERS:

Trois questions principales ont occupé la séance du conseil des métiers et du travail, hier soir, en ses quartiers généraux de la rue Ontario: la question des tramways, celle de l'inspection des établissements industriels, le rapport du délégué de ce conseil à la dernière convention de la Fédération Américaine du Travail, qui a eu lieu le mois dernier, à Buffalo, N. Y.

La question du tramway fut amenée sur la table par un rapport du comité exécutif, donnant connaissance d'une consultation écrite de l'aviséur légal sur les meilleurs moyens à prendre pour s'opposer à l'augmentation du tarif du transport des voyageurs, sur les tramways. L'aviséur légal du conseil, Me Charlemagne Rodier recommanda que le conseil des métiers et du travail se présente devant la commission des utilités publiques, et fasse opposition à la décision de la commission des tramways, relative au tarif. M. Rodier fait observer que le temps légal pour présenter cette objection devant la commission des utilités publiques est malheureusement expiré. Il conseille de demander quand même la permission à cette commission de se présenter devant elle; et il est confiant que cette permission sera accordée. Pour le cas où le jugement rendu par la commission des utilités publiques ne donnerait pas satisfaction au conseil, l'avocat exprime l'opinion qu'un appel pourra être fait de ce jugement, devant la cour du Banc du roi. Ce rapport, ainsi que les suggestions de l'aviséur légal sont adoptés.

La seconde question, en discussion, fut celle de l'inspection des établissements industriels. M. J. T. Foster, président du conseil des métiers et du travail, accusa le bureau des inspecteurs d'être dépourvu d'énergie, ou d'avoir peur de complaisance pour certains industriels. Rappelant l'accident qui est arrivé, samedi dernier, à l'usine de "Lymburner Limited", il dit que les inspecteurs auraient dû prévoir cet accident, dans le but de préserver les vies des ouvriers. M. Foster dit que cet accident est survenu entre 8 et 9 heures du matin. Or, à 11 heures, il s'est présenté lui-même aux usines et qu'il a été grandement surpris que les machines étaient mises en mouvement, absolument comme si rien n'était arrivé. Il qualifie cet acte de rare imprudence. Il soumit ensuite une proposition, à l'effet de demander au gouvernement provincial et au directeur de la Sécurité Publique, d'apporter un soin particulier à l'inspection des usines, dans le but de prévenir les accidents qui mettent en danger les vies des travailleurs. Cette proposition fut adoptée.

Enfin, M. Ryan, délégué du conseil des métiers et du travail, à la convention américaine du travail fit un long et éloquent rapport des délibérations de cette convention. Ce rapport fut adopté avec remerciements du conseil au délégué.

Une communication de la Fédération Américaine fut lue, annonçant la visite en notre ville de M. Georges E. Berry, président de l'Union Internationale des Pressiers d'Amérique. Le but de cette visite est d'intéresser les ouvriers organisés au voyage que vient de faire en Europe, une délégation de la Fédération Américaine du Travail. M. Berry, délégué socialiste, fit, au nom de son parti, une violente sortie contre le but de cette visite, et demanda que M. Berry ne soit pas reçu officiellement par le conseil. La raison qu'il donna, c'est que M. Berry et les délégués qui composent la dite délégation, en Europe, ne représentent pas les opinions des ouvriers canadiens sur la guerre actuelle. Après une discussion assez vive, il fut décidé que M. Berry sera reçu en audience publique, et admis à parler en toute liberté aux ouvriers de Montréal.

CHEZ LES MUSICIENS:

L'union des musiciens de Montréal, ouvre une campagne de propagande pour le recrutement de nouveaux membres. La principale faveur qui est offerte aux nouveaux recrues c'est l'abaissement considérable des taxes d'initiation. Ces taxes seront réduites, pour la durée de la présente campagne seulement.

Embellez votre Teint

et nettoyez la peau de taches laides, plus vite et plus sûrement, en mettant en bon ordre votre sang, votre estomac et votre foie plutôt que de toute autre manière. L'emploi des Pilules Beecham amènent un teint clair, des yeux brillants, des joues rosées et des lèvres rouges. Elles éliminent du système la matière empoisonnée, purifient le sang et régulent les organes de la digestion. Employez

BEECHAM'S PILLS

VALENT UNE GUINÉE LA BOITE
Des conseils d'une valeur spéciale pour les femmes autour de chaque boîte.
Vendues partout. En boîtes, 25c.

Celui qui s'y connaît, fume les Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique: Union des briqueteurs de Montréal, incorporée; Union No 320 des polisseurs de cuivre.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union Internationale No 144 des plombers et poseurs d'appareils de chauffage; Union No 33 des plâtriers; Union No 178 des charpentiers de navires; Conseil exécutif de l'union No 116 des ferblantiers-couvreur.

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1215 Sainte-Catherine Est: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S.W.U.; Union No 472 des cordonniers de la B. & S.W.U.

SALLE SAINT-JOSEPH, 182 Sainte-Catherine Est: Loge Victor No 111 de l'Association des machinistes; Conseil conjoint des travailleurs en fourrure.

SALLE LEFORT, 697 Ontario, à Maisonneuve: Union No 1558 des charpentiers menuisiers.

NOMINATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

La commission administrative a décidé d'amender la section 4 du règlement 260 comme suit: "L'inspecteur des bâtiments et ses assistants devront être des hommes d'expérience et experts dans les différents genres de construction. L'ancienne rédaction exigeait une pratique de dix années comme architecte pour les fonctions d'inspecteur. Il a été décidé que M. Raoul Boité, qui a été remplacé par M. L. O. Pion, comme surintendant des achats et ventes, au salaire de \$4,500, ne démissionnera pas maintenant et que ses services seront rendus temporairement, dans ce département, à son salaire actuel qui est beaucoup moins élevé que celui du nouveau surintendant.

Il a été également décidé, en vertu d'une résolution qui remonte au 13 janvier 1915, de payer la somme de \$1,000 aux héritiers de feu Louis Turcot, qui fit partie du service des incendies, pendant 22 ans. M. Napoléon Boileau a été nommé secrétaire du département des incendies, avec un salaire de \$1,000 par année, et M. J.-M. Delfosse a été nommé commis temporaire, chez les évaluateurs municipaux.

FUNERAILLES DE M. SYLVIO BOISVERT

Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Sylvio Boisvert, fils unique de M. Pierre Boisvert, 506 rue Mentana. Il était âgé de 22 ans et est mort des suites de son séjour sur le champ de bataille. Il faisait partie du 22ème régiment et fut blessé à Arménien.

Le service fut chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Sylvio Boisvert tiste avec diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. Le deuil était conduit par son père, M. Charles Boisvert, son oncle, Avila et Alfred Boisvert et Joseph Larin, ses cousins. Un grand nombre de parents et d'amis suivirent aussi le convoi.

Le défunt était un athlète bien connu ayant fait partie de plusieurs clubs sportifs entre autres La Casquette et Le Montagnard.

Chutes Niagara, Ont., s.—Deux aviateurs ont passé en avion sous les deux ponts de la rivière Niagara.

Le service fut chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. Sylvio Boisvert tiste avec diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. Le deuil était conduit par son père, M. Charles Boisvert, son oncle, Avila et Alfred Boisvert et Joseph Larin, ses cousins. Un grand nombre de parents et d'amis suivirent aussi le convoi.

Le défunt était un athlète bien connu ayant fait partie de plusieurs clubs sportifs entre autres La Casquette et Le Montagnard.

CELEBRATION DE LA SAINT-CHRISTOPHE

Les automobilistes vont fêter leur patron dimanche à Pont-Viau.

Dimanche, 21 juillet, est la fête de saint Christophe. Cette fête sera célébrée par les paroissiens de Saint-Christophe, à Pont-Viau; elle sera aussi célébrée par les automobilistes aux quels le Souverain Pontife a donné saint Christophe pour patron. C'est le désir de Mgr l'archevêque, que les automobilistes catholiques innovent saint Christophe et portent sa médaille, dans le but d'être protégés contre tout d'accident auxquels ils sont exposés; aussi, Mgr approuve la réunion des automobilistes, en l'église de Saint-Christophe, à Pont-Viau. Cette réunion constituera le premier pèlerinage annuel à Saint-Christophe. Voici le programme de cette fête: Dimanche, 21 juillet, 3 hrs p.m. Bénédiction d'une statue de saint Christophe, don de M. le curé de Saint-Etienne; M. Christophe Brodeur; bénédiction des médailles de saint Christophe. Sermon par M. l'abbé Auclair, de l'archevêché. Salut et Bénédiction du Saint-Sacrement. Fête champêtre; Jeux et amusements, rafraichissements. Disperser par Mgr LePailleur; MM. J.-A.-C. Bthier, M.P., et J.-W. Lévesque, M.P.P. Fanfare de l'Alliance musicale.

M. le maire de Montréal, dont la maison de campagne est dans la paroisse de Saint-Christophe; M. Dan-durand, le père de l'automobilisme à Montréal; M. Caron, président de l'Association.

L'Association des automobilistes donne rendez-vous à Pont-Viau, aux automobilistes de Montréal et des campagnes environnantes.

HA BRAND

OLEOMARGARINE

Etendez-la sur votre pain — employez-la pour la cuisson, et pour les gâteaux et la pâtisserie. Demain — samedi. Achetez-en une livre.

PANAMA

200 ET PLUS

Comber

103 Ste-Catherine Est

UN JEUNE HOMME SE NOIE A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 19.—Un jeune homme, du nom d'Ulysse Lajoie, fils de M. François Lajoie, âgé de 19 ans, demeurant sur la rue Hertel, s'est noyé, hier après-midi. Le jeune homme, qui travaillait à la Canada Iron Foundry, dans son heure de repos, décida d'aller se baigner pour se rafraichir, au quai de l'aqueduc, sur le Saint-Maurice, il se jeta à l'eau et ne reparut pas. On essaya en vain de lui porter secours. On croit qu'il a dû être pris de crampes. On a repêché son cadavre, hier soir, à dix heures. Le coronar, Nap. Lambert, tiendra une enquête.

UN LONG PROCES

Chicago, 18.—Le procès des 101 "Industrial Workers of the World" qui a été commencé il y a trois mois sera probablement fini dans trois semaines.

Anxiété due à la Guerre

(Ce que les médecins disent)

La plupart d'entre nous, nous sommes anxieux, par le temps qui court, surtout ceux qui ont des amis ou des parents "in-bus".

Cette anxiété constante se traduit par de la tension; tension qui révélera nos endroits faibles; tension pour laquelle il n'y a rien de mieux qu'un traitement approprié au Vin Hall.

Lisez ce que les médecins disent (nous citons l'original de chaque lettre).

Insomnie

"Dans les cas d'insomnie, le Vin Hall procure un sommeil rafraichissant. Il est d'une valeur inestimable."

Nervs

"J'ai trouvé le Vin Hall particulièrement efficace pour la faiblesse nerveuse, et je l'ai prescrit à des centaines de gens."

Névralgie

"Le Vin Hall remonte l'organisme; à mon avis, il est inestimable contre la névralgie."

Epuisement

"Pour l'épuisement mental et physique, je ne connais rien de mieux que le Vin Hall."

Hall's Wine

(Le Vin Hall).

LE RESTAURATEUR SUPREME

GARANTIE.—Achetez une bouteille d'essai. Si, après en avoir pris la moitié, vous ne trouvez pas mieux, renvoyez-nous la bouteille à moitié vide et votre argent vous sera rendu.

VOTRE PHARMACIEN LE VEND

Trois grande bouteille, \$1.25. Bouteille plus petite, \$1.00.

Seuls distributeurs:

STEPHEN SMITH & CO., Limited, 27 Front Street East, Toronto.

STEPHEN SMITH & CO., CANADA, LIMITED, 45 rue St-Alexandre, Montréal.

En chaloupe, les jolies épaules doivent être protégées

LE RENARD TAUPÉ

combine la grâce et le style des fourrures plus élégantes, et en outre il s'adapte admirablement bien aux modes les plus en vogue. Il est très approprié pour toutes les sorties d'été. Les magnifiques nouveaux modèles de robes de nuit C. & C. en renard taupé vendent à prix modiques, \$58 et plus.

Aussi renard argenté, blanc, bleu et Vieux.

CUMMINGS & CUMMINGS

Rue St-Paul et St-Sulpice. En arrière de l'église Notre-Dame.

Auvents

Bâches, Tentes, Drapaux, Tapis et Marquises de tous genres. Tentes à louer.

THOS. SONNE, Sr.

20-25 RUE ST-JEAN-BAPTISTE. Téléphone Bell Main 1161. 13, 14, 15, 23, 25, 26

Auto Strop SAFETY RAZOR

Il y a beaucoup de raisons qui font de l'Auto Strop, le choix de l'aviséur, mais la principale est qu'il est supérieur à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent. C'est un rasoir parfait dans tous ses détails, afin d'éviter tout accident. Son rasoir doit être la perfection même afin de donner complète satisfaction.

L'Auto Strop est le seul rasoir qui donne un service continu sans avoir besoin de nouvelles lames, car c'est le seul rasoir qui automatiquement se recharge. Avec les deux lames que vous avez avec l'Auto Strop, vous pouvez vous raser tout de suite, progressivement et confortablement. Son petit miroir.

Prix \$5.00

En vente partout.

AUTO STROP SAFETY RAZOR CO. LIMITED.

83-87 rue Duke, Toronto, Ont.

PERFECTION MECANIQUE

Il y a beaucoup de raisons qui font de l'Auto Strop, le choix de l'aviséur, mais la principale est qu'il est supérieur à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent. C'est un rasoir parfait dans tous ses détails, afin d'éviter tout accident. Son rasoir doit être la perfection même afin de donner complète satisfaction.

L'Auto Strop est le seul rasoir qui donne un service continu sans avoir besoin de nouvelles lames, car c'est le seul rasoir qui automatiquement se recharge. Avec les deux lames que vous avez avec l'Auto Strop, vous pouvez vous raser tout de suite, progressivement et confortablement. Son petit miroir.

Prix \$5.00

En vente partout.

AUTO STROP SAFETY RAZOR CO. LIMITED.

83-87 rue Duke, Toronto, Ont.

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

VENTES D'INVENTAIRE DE JUILLET

Un Costume Lavable pour votre Garde-Robe des Vacances

que vous désirez probablement, le plus joli que vous ayez jamais eu.

Costumes Lavables de 25.00 pour 9.98 samedi matin

En tissu Palm Beach, soie Knop et toile de couleur ainsi que blanc et en plusieurs tissus de couleurs formant contraste qui sont employés pour les collets et les garnitures. Prix de la vente d'inventaire **9.98**

Robes en Guingan arrivant de New-York

Les plus chics et les plus élégants guingans de couleurs gaies ainsi que dans des nuances plus tendres — dans les plus nouveaux modèles, sans doute — en guingan de la plus belle qualité que vous puissiez désirer. Valant 16.50. Prix de la vente d'inventaire **9.98**

(ALMY — Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

Des Bas

qu'il vous faut pour vos garçonnets et fillettes

Bas en beau coton à côtes 1/1 de pesantier moyenne, pieds sans coutures, entières renforcées. Valant .39 et .45. Prix de la vente d'inventaire **.25**

Et pour vous

Bas en fil de Lille, bien finis avec haut évassé, pieds sans coutures, entières renforcées. Valant .50. Prix de la vente d'inventaire **.39**

ou 3 paires **1.00**

(ALMY — Rez-de-chaussée — Commandes par la poste remplies.)

La chaleur n'en vient, avez-vous beaucoup de

Vêtements Frais?

Vous serez beaucoup plus confortable durant les chaleurs si vous avez beaucoup de ces vêtements pour changer.

Camisoles à côtes suisses et de fantaisie, si légères que nous pourrions dire qu'elles sont en gaze, faites dans plusieurs modèles. Valeur ordinaire .35. Prix de la vente d'inventaire **.25**

Camisoles à tricot poreux qui sont particulièrement fraîches, avec manches courtes ou sans manches. Grands 34 à 42. Prix très spéciaux **.50 et .59**

(ALMY — Rez-de-chaussée — Commandes par la poste remplies.)

Middies à 1.49

Il y a beaucoup de raisons qui font de l'Auto Strop, le choix de l'aviséur, mais la principale est qu'il est supérieur à tout ce qui a été inventé jusqu'à présent. C'est un rasoir parfait dans tous ses détails, afin d'éviter tout accident. Son rasoir doit être la perfection même afin de donner complète satisfaction.

L'Auto Strop est le seul rasoir qui donne un service continu sans avoir besoin de nouvelles lames, car c'est le seul rasoir qui automatiquement se recharge. Avec les deux lames que vous avez avec l'Auto Strop, vous pouvez vous raser tout de suite, progressivement et confortablement. Son petit miroir.

Prix \$5.00

En vente partout.

AUTO STROP SAFETY RAZOR CO. LIMITED.

83-87 rue Duke, Toronto, Ont.

Soie Premo

pour la lingerie

C'est un des meilleurs remplacements de la vraie soie que nous ayons jamais eu. Elle dure bien et se lave parfaitement bien et possède un beau fini soyeux.

Vous pouvez avoir la soie Premo dans de jolies nuances d'azur, Alice, vert, rose pâle, rose, tan, brun et marine ainsi que blanc et noir.

38 pouces de large et de plus nous la coupons à votre goût. Valeur ordinaire .79. Prix de la vente d'inventaire **.59**

(ALMY — Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

DERNIER JOUR DE LA VENTE DE BLANC

La caractéristique de samedi matin est l'écoulement d'articles désassortis. Valant 2.50 pour **1.49**

Chemises de nuit, chemises enveloppe, pantalons et cache-corset, tous les meilleurs tissus employés pour des vêtements plus dispendieux, avec fine dentelle et organdi brodé. Quelques-uns sont brodés à la main. Prix **1.49** de la vente d'inventaire

(ALMY — Premier étage — Commandes par la poste remplies.)

Achetez au Marché d'Almy

NOUS FERMONS A 1 P.M.

Voilages fraîchement tues, la lb.

Cigot d'agneau du printemps, la lb. .39

Longue d'agneau du printemps, la lb. .45

Devant d'agneau du printemps, la lb. .38

Steak dans la robe .33

Surlongue, la lb. .34

Devant de veau .18

Longue de veau .23

Culot de veau .30

Beurre de ferme, morceau de 1 lb. .47

Licence de la Commission des Vins du Canada 9-229.

(ALMY — Quatrième étage — Commandes par la poste remplies.)

Deux Offres de Tissus Lavables

Palm Beach à Costumes de .69 pour **.49**

Voile Fantaisie de .95 pour **.59**

C'est une valeur qui sort de l'ordinaire parce que les plus nouveaux ont été inclus dans cette offre, et le voile est à peu près le tissu le plus frais qui existe pour robes d'été, 38 pouces de large. Prix de la vente d'inventaire **.49**

(ALMY — Rez-de-chaussée — Commandes par la poste remplies.)

Une autre nappe?

Il s'écoulera peut-être beaucoup de temps avant que vous ayez l'occasion d'acheter une nappe de 120 pour **.98**

Nappes en damas entièrement blanches — 60 x 60 pouces — ourlés — très jolis dessins de fleurs. Prix de la vente d'inventaire **.98**

(ALMY — Rez-de-chaussée — Commandes par la poste remplies.)

NOUS FERMONS LE SAMEDI A 1 P.M.

NOUVEAUX RECORDS D'AOUT

Disques de 10 pouces, Disques Doubles à 90c. Maintenant en vente

Entendez nos Artistes canadiens-français.

AIR D'OSSIAN (Werther) Zanco 3886 10 pcs 90c.

LA PRIERE "LE CID" (Massenet) Zanco de Primo, Ténor. 3870 10 pcs 90c.

LE CHAPELET (Nevin) Madame Vota. 3870 10 pcs 90c.

AVE MARIA (Gounod) Solo de Violoncelle. 3870 10 pcs 90c.

AUSI MARIA BARRIENTOS, soprano et HIPOLITO LAZARO, ténor, ces deux artistes merveilleux; Qui la Voce de I Puritani 49370, Maria Barrientos, Ave Maria (Gounod) 49350. Hippolito Lazaro.

La compagnie Columbia met en vente au prix de \$1.50 au lieu de \$3.00 tous les disques de ces étoiles de l'opéra.

REPERTOIRE COMPLET EN MAGASIN.

Ligne complète de Records Columbia et de Gramofones, de **\$27.00 à \$335.00**

COMMANDES PAR LA POSTE

Nous remplissons les commandes postales. Demandez le Catalogue Belle Ligne de Pianos et Orgues.

CANADIAN GRAPHOPHONE & PIANO Company

A. A. Gagnier, gérant. 204, rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Est 3539

VOICI LA PLUS GRANDE Vente D'ECOULEMENT

DE BONS VETEMENTS QUI SE SOIT JAMAIS FAITE A MONTREAL

Attendue par des milliers de gens chaque année

Des Milliers de Splendides Complets

Hub — Séries Désassorties

Divisés en 6 groupes

\$11.95 \$14.45 \$17.45

Valant de \$15.00 à \$25.00

\$19.90 \$24.45 \$34.45

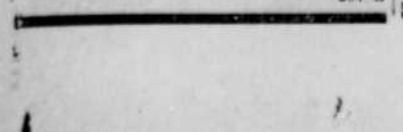
Valant de \$35.00 à \$45.00

Aucun Homme ne doit laisser passer cette Vente inaperçue.

THE HUB

Le COIN ROND

Coin CRAIG ET BLEURY



**Cigarettes Turques "KARA
VAN", 15c pour 10.** 214-1



—Au premier.

à jour. Bordures guipure et ourlées.
PRIX SPECIAL SAMEDI .35
MATIN
 —Au rez-de-chaussée.

joils dessins de pois et de rayures.
30 pouces de large. La ver- **.15**
ge.
—Au premier.

Moins un Tiers

—Au premier.



4. 5. 6

Samedi matin
de 8.30 à
10.30

pour garçonnets, .95

Seulement 120 complets, tricot poreux, couleur naturelle, joliment finis, manches courtes et de longueur au genou, grands 22 A 30.

Pas de commandes C.O.D. ou par téléphone. Ces marchandises ne seront pas livrées.

Au rez-de-chaussée

CHUTE MORTELLE

En automobile — fume

**Cigarettes Turques "KARA
VAN", 15c pour 10.** 214-1

LES COUPS SORTENT DU BOIS

FORMATION DEFINITIVE DU "COMITE DU SALUT PUBLIC" ET ELECTION DES OFFICIERS

Appel à l'union, en prévision d'une action commune, énergique, dans le but d'assurer le triomphe de la grande cause du peuple.

ASSEMBLEES ET SOUSCRIPTIONS

Le "Comité du Salut Public", pour la direction, la surveillance et le contrôle de la campagne contre le Tramway et de toutes les questions s'y rattachant, dans l'intérêt du peuple, a été régulièrement et définitivement constitué, hier après-midi, à une assemblée tenue à la "Presse", rue Saint-Jacques.

Le Comité a fait le choix de ses officiers, comme suit:
Président: M. J.-O. Gareau, président des magasins Mont-Royal;
Vice-président: M. S.-D. Joubert, de la maison Lamontagne, Limitée;
Trésorier: M. Henri Bertrand, trésorier de la "Presse";
Secrétaire: M. P.-Arthur Côté, rédacteur à la "Presse".

Plusieurs résolutions ont été adoptées, dans l'intérêt de la campagne du peuple et des procédures actuellement pendantes devant les tribunaux. Le Comité invite toutes les associations et toutes les initiatives privées qui ont spontanément et si généralement rendu des services dignes de tout éloges à la cause publique, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à une union plus intime de tous les citoyens, dans cette campagne, en prévision d'une action commune, énergique, ayant pour but d'assurer le triomphe de la grande cause que le peuple a vigoureusement prise entre ses mains.

Le Comité du Salut public, s'inspirant de ces généreuses initiatives, désire s'y associer pour les coordonner et les diriger dans l'intérêt unique des citoyens de Montréal.

Un sous-comité de propagande et de souscriptions sera incessamment formé, sous la direction du Comité du Salut public. Outre que ce comité sera spécialement chargé de prélever des fonds nécessaires à la poursuite de la campagne, il s'occupera d'organiser des assemblées publiques dans tous les quartiers de la ville et dans les municipalités adjacentes. Nous en reparlerons.

Toutes les correspondances ou les communications relatives au "Comité du Salut public", et toutes les demandes d'informations aussi, pourront être adressées au secrétaire, M. P.-Arthur Côté, chambre 17, édifice de la "Presse".

UN BREF POUR LES CONSCRITS

On remplace l'habeas corpus par un bref pour action déclaratoire.

LA FORMULE

Dorénavant on se servira d'un nouveau bref dans les causes de conscription. Ce bref, destiné à remplacer l'habeas corpus, peut se définir ainsi: Bref pour action déclaratoire en vertu de l'acte du Service Militaire 1917 et amendements, et tous règlements et ordres en Conseil passés en vertu du dit acte.

Nous donnons à nos lecteurs la formule du nouveau bref, à titre d'exemple.

PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal.
No 110.

DANS LA COUR SUPERIEURE
George V. par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions Britanniques, etc., etc., etc., Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A l'honorable Charles-Joseph Doherty, des cités et district de Montréal, notre procureur général pour la Puissance du Canada, Défenseur.

et
A l'honorable Sir Lomer Gouin, des cités et district de Québec, notre procureur général pour la province de Québec.

Mis-en-cause.
Nous vous commandons de comparaître dans notre dite cour au Palais de Justice dans les cités et district de Montréal, le dixième jour après la remise de ce bref, pour répondre à la demande de

(Nom du plaignant), des cités et district de Montréal, (profession) contenu dans la déclaration ci-annexée.

A défaut de quoi le plaignant peut obtenir jugement contre vous par défaut.

En foi de quoi, nous avons apposé au présent bref, le sceau de notre dite cour dans la cité et district de Montréal, ce jour du mois de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, Mil Neuf Cent Dix-Huit.

Député P.C.S.
Ce bref est adressé au shérif ou à un huissier du district de Montréal, et du district de Québec.

Député P.C.S.

NOUVEAU GOUVERNEUR
A LA PRISON DE HULL

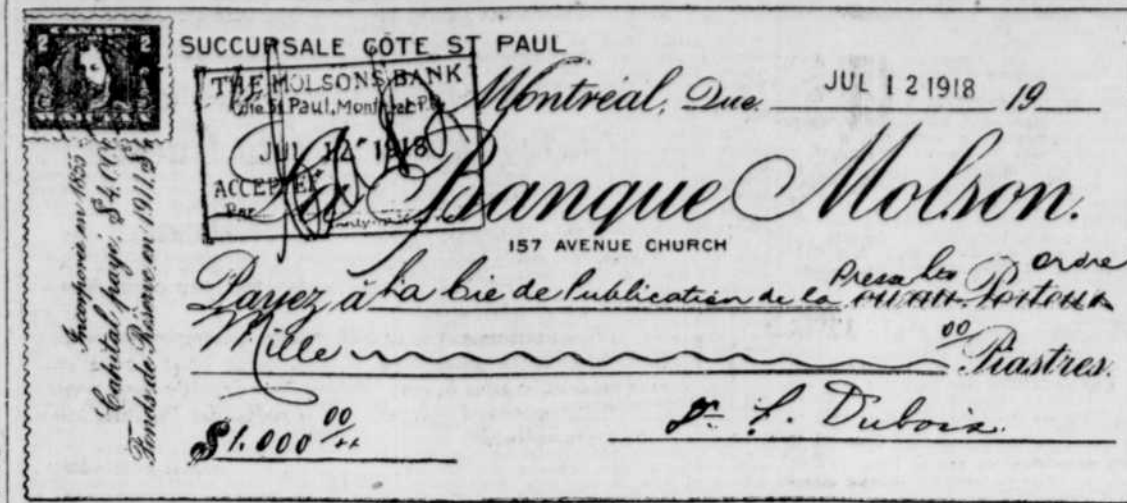
(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 19. — M. Georges Montpetit, de Hull, a été nommé gouverneur de la prison commune du district d'Ottawa, en remplacement du gouverneur Moussette, décédé récemment.

M. Montpetit est l'ancien agent de la "Presse" à Hull et à Ottawa.

NOUVEAU PERCEPTEUR

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 19. — M. Hector Laramée, de Hull, a été nommé percepteur du Revenu de la province de Québec pour le district d'Ottawa-Ouest.

LES PREMIERES MUNITIONS



UN CHEQUE DE \$1,000 DU DR LEON DUBOIS, A L'ORDRE DE LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PRESSE", POUR AIDER A LA CAMPAGNE POPULAIRE CONTRE LE TRAMWAY. — Ce chèque a été déposé entre les mains du trésorier du "Comité du Salut Public", M. Henri Bertrand, trésorier de la "Presse", et servira à couvrir les premiers déboursés dans les procédures prises devant les tribunaux. Le Comité espère que ce beau geste du Dr Dubois aura de nombreux imitateurs, et le trésorier, M. Bertrand, recevra toutes les sommes que l'on voudra bien souscrire à l'œuvre de la campagne, qui s'ouvre sous les meilleures auspices.

UNE SCENE QUI AURA SON ECHO DEVANT LA COUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Une scène désagréable qui s'est passée, dimanche dernier, dans l'église du Pont-Rouge, comté de Portneuf, va avoir son dénouement devant les tribunaux civils.

Un soldat du nom de Gaudios Piché revenait récemment de la guerre où il avait passé trois ans et où il avait été blessé au genou. Sa blessure l'empêchait de se plier le genou et il a la jambe roide. Se trouvant à la messe dans l'église du Pont-Rouge, dimanche dernier, Piché se tint assis durant l'élevation. Le constable Genest survint et lui intima l'ordre de se mettre à genoux. Piché répondit que cela lui était impossible, à cause de sa blessure qui l'empêchait de plier son genou. Le constable insista, puis prit Piché par un bras et le sortit de l'église.

Comme c'est la seconde fois que Piché a été des difficultés de ce genre, il a décidé de confier l'affaire à son avocat, M. Valmore Bienvenu, de Québec, qui vient de prendre une action en dommages au montant de \$50 au nom du soldat Piché, devant la cour de circuit, contre le constable Genest.

MARI BRUTAL TRADUIT EN COUR DU RECORDER

J. Wilson devra fournir un cautionnement de \$500 comme preuve qu'il cherchera à s'amender d'ici au 13 août alors qu'il recevra sa sentence pour avoir frappé sa femme. Wilson avait été arrêté sur la demande de sa femme qui l'accusait de l'avoir frappé d'un coup de poing sur l'œil. Comme preuve irréfutable, Mme Wilson portait encore un bandeau sur l'œil mutilé. Au recorder Geoffrion, elle a dit que son mari buvait et qu'il y a un an il se porta à des voies de fait sur elle. Le recorder a demandé à Wilson s'il voulait suivre le traitement donné aux alcooliques et sur sa réponse affirmative, le recorder suspendit la sentence au 13 août.

UN PERE BRUTAL QUE LE RECORDER SEMPLE CONDAMNE CE MATIN

Un charretier de Saint-Henri, Michel Dillon, pour avoir infligé une correction par trop brutale à son fils, âgé de 14 ans, a été, cet après-midi, condamné à fournir un cautionnement de \$1,000 et à payer tous les frais de la cause, par le recorder Semple.

Le 26 juin dernier, d'après la preuve établie par Me Gustave Duval, avocat de la société de Protection pour les Femmes et les Enfants, laquelle a fait la cause, Dillon a brutalement battu son fils avec une courroie de harnais munie d'un anneau d'acier. L'enfant a reçu des contusions sérieuses avec effusion de sang. En rendant son jugement, le recorder Semple a déclaré qu'un père et d'autres personnes avaient intercéder auprès de lui, en faveur de l'accusé. "Ces démarches, a-t-il dit, sont plus de tort que de bien à cet homme qui s'est rendu coupable de voies de fait graves. Il faut des exemples pour faire cesser cette brutalité telle que l'on constate chez certains parents."

CHUTE FATALE DANS UNE CUVE REMPLIE D'EAU BOUILLANTE

Un enfant de 2 ans et trois mois, Réal Tremblay, a succombé aux brûlures qu'il s'infligea en tombant dans une cuve remplie d'eau bouillante. L'accident est arrivé il y a une vingtaine de jours. Mme Tremblay avait placé une cuve d'eau bouillante sur le plancher de sa cuisine. L'enfant qui jouait près de là, fit un faux pas et tomba dans la cuve. Un médecin fut appelé, mais malgré tous les soins il ne put sauver le petit malheureux qui succomba, hier. Le coroner McMahon a disposé du corps, ce matin, en rendant un verdict de mort accidentelle.

Les parents du petit malheureux demeurent à 354 avenue Colonel.

LE RECORDER EXIGE UN CAUTIONNEMENT DE \$500

Urgel Desroches, traduit devant le recorder Geoffrion pour avoir refusé de pourvoir au besoin de sa femme et de ses trois enfants a demandé de suivre le traitement contre l'alcoolisme. Desroches a réclamé la clémence de la cour promettant de s'amender et disant qu'il voulait se guérir de l'habitude qu'il a de boire. Le recorder a accordé la demande et a remis la sentence au 13 août. Il a dit que si alors le prévenu ne s'était pas amendé, il serait sévère et l'enverrait en prison.

Desroches devra fournir un cautionnement de \$500.

LA POLICE A FAIT DOUZE DESCENTES

La police continue son travail d'épuration et de guerre au vice. Hier soir, encore, elle fut très active. L'inspecteur Bélanger et le constable Colangelo à la tête d'escouades de policiers ont fait des descentes dans 12 maisons de débauche situées dans ce que l'on est convenu d'appeler le "red light district". Une maison fut aussi visitée et les occupants arrêtés. Les tenanciers ont été condamnés à payer de \$100 à \$200 d'amende ou à faire trois mois de prison. Les pensionnaires furent condamnés de \$10 à \$50 d'amende. On a trouvé des livres alcooliques dans chaque maison.

LE CADAVRE D'UN NOYE EST REPECHE PRES DE VARENNES

Un cadavre a été repêché, hier, à l'île aux Canards, près de Verchères. On croit que le noyé serait un nommé Joseph Coutu, marin du remorqueur "David C". La "Presse" raconte, mercredi, les circonstances de l'accident dont Coutu fut victime. Personne n'est encore allé identifier le cadavre.

L'homme ne portait que des sous-vêtements quand il fut trouvé. Circonstances étranges, on trouva, épinglée à ses vêtements, un livre de formes de chèques.

Le cadavre est à la morgue où une enquête sera tenue dès que le cadavre aura été identifié.

L'AIDE DES FEMMES

Londres, 19. — Plus de 300,000 femmes aident les cultivateurs en Grande-Bretagne.

LE MAIRE DE MONTREAL A ETE BLESSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Un pneu de son auto éclata au moment où il partait pour voyage.

A LAVAL-DES-RAPIDES

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé ce matin au maire de Montréal, à Laval-des-Rapides, alors qu'il se préparait à partir pour son voyage à New-York. Avec deux chauffeurs, MM. Bois et J. Fournier, il était en train d'enlever d'une des roues de son auto un pneu qui n'avait pas été préalablement dégonflé, et qui portait encore 90 livres de pression. A un moment donné le pneu fit explosion et blessa le maire de Montréal au front et au menton. Les deux chauffeurs furent blessés aux yeux, aux joues, à la tête et aux genoux. Les blessures furent plus douloureuses que dangereuses, et après un premier pansement par le docteur Gagné, de Ahuntsic, le maire déclara qu'il partirait quand même pour New-York, demain. Le sergent Lafleur se trouvait aussi près de l'auto, au moment de l'explosion, mais il ne fut pas blessé.

GRANDE CRISE EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, Argentine, 19. — Trois mille boulangers, sur un total de six mille, se sont mis en grève, à Buenos-Ayres. Un comité anarchiste essaie de provoquer un chômage général dans toute l'Argentine. Les employés des usines génératrices d'électricité doivent abandonner leurs postes dans quelques jours. Le gouvernement les remplacera par des mécaniciens et chauffeurs de marine.

SOUHAITS DE SIR R. BORDEN

Londres, 19. (Agence Reuter). — Sir Robert Borden a assisté à un lunch donné en l'honneur des représentants de l'Inde à la conférence impériale. Il a souhaité à l'Inde les grands progrès qu'elle mérite.

UNE RUMEUR DANS LES CERCLES RELIGIEUX DE LA PROVINCE VOISINE

(Spécial à la PRESSE)
Toronto, 19. — Il est rumeur dans les cercles religieux catholiques de Toronto que des changements vont se produire prochainement dans l'épiscopat ontarien.

L'un des changements les plus importants serait le départ de Mgr Fallon pour le diocèse de Buffalo et l'élevation de M. l'abbé McShane, curé de l'église Saint-Patrice de Montréal au siège de London.

Comme on le sait Mgr Fallon a déjà habité Buffalo alors qu'il était évêque de Marie-Immaculée et ce serait son intention de retourner aux Etats-Unis, paraît-il.

La nomination de l'abbé McShane, serait le premier pas sérieux vers la réunion des catholiques de langue anglaise et de langue française.

LA POLICE A FAIT DOUZE DESCENTES

La police continue son travail d'épuration et de guerre au vice. Hier soir, encore, elle fut très active. L'inspecteur Bélanger et le constable Colangelo à la tête d'escouades de policiers ont fait des descentes dans 12 maisons de débauche situées dans ce que l'on est convenu d'appeler le "red light district". Une maison fut aussi visitée et les occupants arrêtés. Les tenanciers ont été condamnés à payer de \$100 à \$200 d'amende ou à faire trois mois de prison. Les pensionnaires furent condamnés de \$10 à \$50 d'amende. On a trouvé des livres alcooliques dans chaque maison.

LE CADAVRE D'UN NOYE EST REPECHE PRES DE VARENNES

Un cadavre a été repêché, hier, à l'île aux Canards, près de Verchères. On croit que le noyé serait un nommé Joseph Coutu, marin du remorqueur "David C". La "Presse" raconte, mercredi, les circonstances de l'accident dont Coutu fut victime. Personne n'est encore allé identifier le cadavre.

L'homme ne portait que des sous-vêtements quand il fut trouvé. Circonstances étranges, on trouva, épinglée à ses vêtements, un livre de formes de chèques.

Le cadavre est à la morgue où une enquête sera tenue dès que le cadavre aura été identifié.

L'AIDE DES FEMMES

Londres, 19. — Plus de 300,000 femmes aident les cultivateurs en Grande-Bretagne.

Attention, citoyens de Montréal! — La presse du Trust se prononce carrément en faveur du Tramway contre le peuple. — A propos des taux de transport dans les villes américaines; comparaison intéressante. — Les échevins dans le désert.

DEBARRASSER LA VILLE DE SES CHAINES

Voilà le but ultime que doivent poursuivre les citoyens de la métropole. — Vives protestations à l'assemblée de Maisonneuve. — Une pilule difficile à avaler.

— La danse des millions. — Sus aux lâcheurs! — Lampadaires sans lumière, pourquoi? — M. Verville pris à partie.

L'ANNEE 1911, L'ANNEE TERRIBLE

Attention!

La Compagnie du Tramway est sortie de son mutisme.

Non pas que, depuis le commencement de la campagne, à la suite de la décision extraordinaire de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

Ce qu'elle n'avait pas osé, c'était de venir plaider sa propre cause devant l'opinion publique indignée, révoltée.

Elle avait laissé ce soin à la presse du Trust, aux organes à sa dévotion, les libéraux complaisants de la Commission du Tramway, elle fut restée indifférente à la tempête populaire que cette décision avait déchaînée;

Non pas, non plus, qu'elle n'eût pas, pour "sympathiser" avec elle, des organes à sa dévotion, anglais et français.

Mais ce qu'elle n'avait pas encore osé jusqu'ici, — et, pourtant, on sait qu'elle n'est pas facile à intimider, — elle sent le besoin de le faire à la veille et à l'heure même où elle pense que son sort — le sort malheureux des citoyens de Montréal! — va être décidé par un tribunal dont elle semblait, autrefois, avoir tout à redouter et dans lequel elle paraît, aujourd'hui, mettre toute sa confiance.

continuer à payer des dividendes à leurs actionnaires, sans augmenter les taux de passage, et, surtout, sans diminuer l'efficacité du service?

Nous pourrions continuer ainsi à faire des comparaisons, dont l'odeur retomberait, à chaque fois, sur la Compagnie du Tramway de Montréal.

Ce n'est pas là, d'ailleurs, le fond de la question. On veut augmenter les taux, à Montréal, non pas tant pour faire face à une insuffisance de recettes et de profits — (jusqu'ici, la compagnie, depuis 10 ans, n'a pas cessé de payer son dividende annuel de 10 pour cent) — mais bien pour assurer un rendement de 6 pour cent sur un capital de \$36,000,000, fictif pour au moins la moitié.

C'est, d'ailleurs, ce que nous nous chargeons de prouver, à mesure que progresseront la campagne populaire et les procédures devant les tribunaux.

Mais les loups sont sortis du bois, attention!

On parlait, depuis plusieurs jours, à l'hôtel de ville, de la réunion que devait tenir le comité échevinal choisi pour discuter la question du tramway. A une première réunion, il y a une dizaine de jours, on n'avait pu s'entendre, mais l'on prétendait qu'une entente eût été possible à la réunion d'hier. Or, elle ne put avoir lieu, faute de quorum. Les échevins Lamarre, O'Connell, Desroches, Bédard et Dixon étaient présents, et ils attendirent jusqu'à quatre heures avant de s'en aller, en disant qu'il n'y avait pas de leur faute si la réunion n'avait pas eu lieu.

Les membres de ce comité qui étaient absents, sont les échevins Turcot, Vandelac, Elie, Brodeur, Jacobs et Sansregret.

L'échevin Lamarre a annoncé que ses collègues et lui protesteraient, aujourd'hui, par écrit, contre les nouveaux taux du tramway.

Nous ne pouvons que rendre hommage au zèle manifesté par quelques échevins; l'intérêt qu'ils semblent porter à la cause du peuple les honore et serait vraiment digne d'un meilleur sort.

Mais puisqu'on cherche à créer le désert autour d'eux, à l'hôtel de ville, puisque les efforts qu'ils font ne sont, en aucune façon, reconnus par un grand nombre de leurs collègues, dont les "absences" paraissent être concertées et voulues, de moins pour quelques-uns, pourquoi ne viennent-ils pas, bravement, s'associer à la campagne de protestation que nous menons avec le peuple, depuis bientôt trois semaines; pourquoi ne se rendent-ils pas, tout de suite et résolument, à l'invitation qu'ils en ont reçu publiquement, et qui a été plusieurs fois répétée?

Pourquoi s'obstinent-ils à rester dans la mosquée du silence et de l'indifférence, devant un trône abandonné et des fauteuils vides?

Pourquoi n'apparaissent-ils pas à la tribune populaire, au milieu du peuple-souverain que l'on complotte de chasser définitivement de ses Etats, et auquel on veut lier les mains et les pieds pour mieux réussir l'exécution?

Leur place est toute désignée à la tête du peuple qu'une insolente Compagnie privée veut réduire au servage, avec la complicité de créatures liées à ses intérêts.

C'est leur droit; c'est même leur devoir!

Sont-ils à ce point démoralisés, qu'ils ne puissent tenter, résolument, une saine réaction?

L'heure est grave; grave, aussi, la responsabilité qu'ils encourent, si par leur hésitation, leur négligence ou leur insouciance, ils laissent se consumer l'attente, sans protester comme ils devraient le faire, avec la masse populaire révoltée contre la trahison.

La parole est aux échevins sincères.

A suivre sur la page 13

DES ASSEMBLEES DE PROTESTATION

Une assemblée de propagande et de protestation contre la nouvelle franchise des tramways, sera tenue, ce soir, vendredi, dans le quartier Saint-Henri, 4, rue du Collège, sous les auspices de la Ligue des locataires. Tous les citoyens y sont cordialement invités.

Une autre assemblée de propagande et de protestation contre l'augmentation des taux du tramway, aura lieu ce soir, vendredi, à 8 heures, dans la salle de la Garde du Sacré-Coeur, 504, rue Centre, à la Pointe-Saint-Charles. Des orateurs distingués adresseront la parole. Tout le public y est cordialement invité. Cette assemblée

MONTREAL, VENDREDI 19 JUILLET 1918

D'AFFAIRES

PROPRIÉTÉ à vendre, bois, briques, près rue Mont-Royal, 4 logements : 10 pièces, 2 cuisines, 2 baignoires, 10 mètres d'écouries et boutique non louée actuellement, peut rapporter \$600.- Prix \$4,000.- comptant \$1,000.- bal. facile. Ecrire au 1212 St-Jacques Presse. 13.17.19.

2 maisons neuves à vendre, rue Wellington, prendrait automobile de voyage McLaughlin, 45 ou 55, 1916, comme paiement. 65 avenue Gordon, Verdun. 217-3.

COMMERCIALES

COLLECTON

SALAIRE, loyer, billets, jugement collecté en pourcentage partout. Nous avons votre argent. L. Mercante Vanier, 15 St-Jacques réel.

PROPRIETES DEMANDEES

ALEXANDRE DUPUIS, courtier en immeubles, agent financier, Sollicite l'acquisition de propriétés, à l'étranger, expérimenté et économique. Pour ventes, échanges, achats, consultations gratuitement. Adresse : Direction Immobilière 33, rue de l'Armée, 222-n

E. GOROT sollicite administration de propriétés, toujours en mains acheteurs propriétés de rapports, argent échange. Ch. d'Estienne Presle, 100-102

PETITE maison de campagne demandée

VITRES ET MIROIRS

LA CIE CERAMO-VITRAIL, 81 PLORES, 110 Boulevard St-Louis. Glaces épaisses, Bombes, Colorations, Ovale, Ornements, Tableaux, Peintures, Réparations, Tableaux, pe-up de automobiles, Miros, entage, Réparations des dres élec. Tel. St-Louis 258

ENTREPRENEUR: DE POMPE FUNEBRES

PROPO. DE CAMPAGNE A VENDRE
A ROCHERWILLE, propriété d'homme d'affaires moderne, splendide, garage, 1 minute du bateau et piscine. Prix modéré, conditions avantageuses. Ecrire au 559 La Presse. 218-4

MENT CANADIEN

**CHEMIN DE FER QUEBEC
SAQUENAY**

Stations et autres édifices

DES SOUMISSIONS cachetées
adressées au sous-général et marquées
des mots: "travaux de construction
du chemin de fer de Québec à
Saguenay", seront reçues jusqu'au
compte midi, le mardi 25 juillet
prochain, à la gare de Saguenay,
à Saguenay, au cantonnement, réservoirs, etc.

COTTAGES A VENDRE

A VENDRE 2 cottages, Durocher, Outremont, près Bernard, 10 chambres, pierre et brique solide. Esplanade, 3 lots de 60 x 120, terrain plat, 100' de front, 100' de profondeur, \$65,000, près St-Viateur, S.d. L. Papier, 869 Durocher, Rockland 329. 217-3

COTTAGE à vendre, 2 étages, 4 appartements, cave cimentée, garage ou écurie, chauffage central, cuisine moderne, armoire en bois, bain complet, 40' x 40', terrain 43 x 92, prix 4,200, hypothèque.

COTTAGE et terrain 65 x 180 à vendre, situé 1414 Boul. Gouin, Sault au Récollet, Montréal. S'ad. F. J. Brousseau, Main 3987, entre midi et 1 heure. Pour s'inscrire voir le 212-2121.

COTTAGE, 1 chambre, pierre et brique, 111 chambres, fini acajou et chêne naturel, planchers durs, garage et logement au rez-de-chaussée. S'adresser à M. N. Lorrain 55 x 125, venue à sacrifice, cause décès. S'ad. 665 Girard, Maisonneuve.

\$3.500 COMPTANT
Cottage, la meilleure partie d'Outremont
et très du parc, 9 pièces, chambre de
bain, fournaise, possession immédiate
\$2,500, le reste sur hypothèque. John
Findlay Limited, 157 St-Jacques, télé-
phone, Main 1967, le soir Rockland 254,
214-E-F

RESIDENCES D'ÊTE A VENDRE
LAC Memphremagog, une occasion. A

TERRAINS A VENDRE

CINQ LOTS: sud. 5, 6, 80, 61, 63 du No 1294, quartier Ste-Marie, Parc Masson, à vendre par adjudication publique le 17 mai 1968, à 10 heures précises, devant la Société d'Administration Générale, 35 rue St-Jacques. 214-11

TERRES A VENDRE
ADRESSEZ-VOUS au Notaire Leboucq,
30 St-Jacques, Main 5788, si vous voulez
acheter terre dans cantons de l'Est; nu-
mérisées fermes de toutes dimensions,

er	prix réduits, paiements faciles.	214-9	La	va jusqu'à midi, jeudi, le
er	AU LAC TREMBLANT, ferme laitière	215-3	1918, des soumissions pour	
été	à louer, 120 acres, eau, électricité		pour l'achat d'un camion auto-	
ou-	ou échangeur. S'ad. boîte 51 St-Joyte.	218-3	contre les incendies, dans les	
ou-			de bois sur les quais du Gou-	
ou-	PULFORD, Co. Shefford, 160 acres de		vernement. Vancouver, C.B., les	
ou-	terre à vendre, prix de 1000 \$		missions doivent être cachetées,	
ou-	avec toutes commodités. Installation		seuls a soussigné, et porter sur	
ou-	moderne, aqueduc, 10 vaches, 2 che-		un feu rouge sur la route.	
ou-	vaux, 4 cochons, machinerie modernes		"Soumission" pour système d'éc-	
ou-	pour \$8,500. Petit, 421 Mont-Royal	218-5	automatique dans les hangars	
ou-			du Gouvernement, à Van-	
ou-	SOUTH STUKELY, Co. Shefford, 150		coupe, pour concurrencer les plan-	

[illegible]

Remarque—On peut se procurer plusieurs des Travaux publics en français (blue prints) en fournissant un mandat de \$10, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce mandat sera remis si le commissionnaire soumissionne régulièrement.

Des ordres.

FERRÉ à vendre dans les Cantons de l'Est une 215 arpents, 2 milles du village, 18 vaches, 2 chevaux, 12 taures, 50 porcs, 15 cochons, 50 pommiers, prix : \$4,500, comptant \$2,500, 25 annuités de \$1,000, \$20,000 à conditions faciles. S'ad. A. F. Perron, 3213 Béri, ou A Fulford, Ont.

FERRÉ de 160 arpents dont 80 dans St. Bruno et 80 dans St. Hubert, bonne maison en brique, 2 granges, remises, écuries, hangars, Verger, etc., etc. S'ad. A. L. Soudière facile. M. G. Guindé.

R.-C. DESROCHERS
Se
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 15 juillet 1918.

SOUSSIONS
POUR LE GRAVELAGE VOIES

don, 90 St-Jacques, Main 8212. 218-2

30 BELLES terres à vendre dans les Cantons de l'Est avec rouling, récolte, pontons, etc. S'adresser à Lippé, 205 rue de poste, Acton Vale. 205-n

DISTRICT DE CHAUVIN, ALBERTA

Les personnes ayant décidé ou désireuses de s'établir dans l'Ouest Canadien, sont priées de s'inscrire au bureau de La Presse, Mon agent, aux vires 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000, 1010, 1020, 1030, 1040, 1050, 1060, 1070, 1080, 1090, 1100, 1110, 1120, 1130, 1140, 1150, 1160, 1170, 1180, 1190, 1200, 1210, 1220, 1230, 1240, 1250, 1260, 1270, 1280, 1290, 1300, 1310, 1320, 1330, 1340, 1350, 1360, 1370, 1380, 1390, 1400, 1410, 1420, 1430, 1440, 1450, 1460, 1470, 1480, 1490, 1500, 1510, 1520, 1530, 1540, 1550, 1560, 1570, 1580, 1590, 1600, 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840, 1850, 1860, 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1920, 1930, 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010, 2020, 2030, 2040, 2050, 2060, 2070, 2080, 2090, 2100, 2110, 2120, 2130, 2140, 2150, 2160, 2170, 2180, 2190, 2200, 2210, 2220, 2230, 2240, 2250, 2260, 2270, 2280, 2290, 2300, 2310, 2320, 2330, 2340, 2350, 2360, 2370, 2380, 2390, 2400, 2410, 2420, 2430, 2440, 2450, 2460, 2470, 2480, 2490, 2500, 2510, 2520, 2530, 2540, 2550, 2560, 2570, 2580, 2590, 2600, 2610, 2620, 2630, 2640, 2650, 2660, 2670, 2680, 2690, 2700, 2710, 2720, 2730, 2740, 2750, 2760, 2770, 2780, 2790, 2800, 2810, 2820, 2830, 2840, 2850, 2860, 2870, 2880, 2890, 2900, 2910, 2920, 2930, 2940, 2950, 2960, 2970, 2980, 2990, 3000, 3010, 3020, 3030, 3040, 3050, 3060, 3070, 3080, 3090, 3100, 3110, 3120, 3130, 3140, 3150, 3160, 3170, 3180, 3190, 3200, 3210, 3220, 3230, 3240, 3250, 3260, 3270, 3280, 3290, 3300, 3310, 3320, 3330, 3340, 3350, 3360, 3370, 3380, 3390, 3400, 3410, 3420, 3430, 3440, 3450, 3460, 3470, 3480, 3490, 3500, 3510, 3520, 3530, 3540, 3550, 3560, 3570, 3580, 3590, 3600, 3610, 3620, 3630, 3640, 3650, 3660, 3670, 3680, 3690, 3700, 3710, 3720, 3730, 3740, 3750, 3760, 3770, 3780, 3790, 3800, 3810, 3820, 3830, 3840, 3850, 3860, 3870, 3880, 3890, 3900, 3910, 3920, 3930, 3940, 3950, 3960, 3970, 3980, 3990, 4000, 4010, 4020, 4030, 4040, 4050, 4060, 4070, 4080, 4090, 4100, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4160, 4170, 4180, 4190, 4200, 4210, 4220, 4230, 4240, 4250, 4260, 4270, 4280, 4290, 4300, 4310, 4320, 4330, 4340, 4350, 4360, 4370, 4380, 4390, 4400, 4410, 4420, 4430, 4440, 4450, 4460, 4470, 4480, 4490, 4500, 4510, 4520, 4530, 4540, 4550, 4560, 4570, 4580, 4590, 4600, 4610, 4620, 4630, 4640, 4650, 4660, 4670, 4680, 4690, 4700, 4710, 4720, 4730, 4740, 4750, 4760, 4770, 4780, 4790, 4800, 4810, 4820, 4830, 4840, 4850, 4860, 4870, 4880, 4890, 4900, 4910, 4920, 4930, 4940, 4950, 4960, 4970, 4980, 4990, 5000, 5010, 5020, 5030, 5040, 5050, 5060, 5070, 5080, 5090, 5100, 5110, 5120, 5130, 5140, 5150, 5160, 5170, 5180, 5190, 5200, 5210, 5220, 5230, 5240, 5250, 5260, 5270, 5280, 5290, 5300, 5310, 5320, 5330, 5340, 5350, 5360, 5370, 5380, 5390, 5400, 5410, 5420, 5430, 5440, 5450, 5460, 5470, 5480, 5490, 5500, 5510, 5520, 5530, 5540, 5550, 5560, 5570, 5580, 5590, 5600, 5610, 5620, 5630, 5640, 5650, 5660, 5670, 5680, 5690, 5700, 5710, 5720, 5730, 5740, 5750, 5760, 5770, 5780, 5790, 5800, 5810, 5820, 5830, 5840, 5850, 5860, 5870, 5880, 5890, 5900, 5910, 5920, 5930, 5940, 5950, 5960, 5970, 5980, 5990, 6000, 6010, 6020, 6030, 6040, 6050, 6060, 6070, 6080, 6090, 6100, 6110, 6120, 6130, 6140, 6150, 6160, 6170, 6180, 6190, 6200, 6210, 6220, 6230, 6240, 6250, 6260, 6270, 6280, 6290, 6300, 6310, 6320, 6330, 6340, 6350, 6360, 6370, 6380, 6390, 6400, 6410, 6420, 6430, 6440, 6450, 6460, 6470, 6480, 6490, 6500, 6510, 6520, 6530, 6540, 6550, 6560, 6570, 6580, 6590, 6600, 6610, 6620, 6630, 6640, 6650, 6660, 6670, 6680, 6690, 6700, 6710, 6720, 6730, 6740, 6750, 6760,

de la Colonie canadienne-française d'Alaska. Le ministre de l'Industrie et du Commerce est favorable à la culture et à l'élevage. Nous avons en vente des terres cultivées avec ou sans la récolte de cette année, et des terres à bâtir, à des prix très avantageux. La portée de tous. Ecoles et grandes églises. T. H. Saul, Castral 460 La Presse. Montréal, 17.12.18.

TERRES DEMANDEES

ON demande petite terre bâtie, de Montréal à Ste-Thérèse, donnera en échange

terains rue de Fleurymont, 522 rue don-
nant sur la mer, à 100 mètres de la mer.
TERRE demandée, à proximité des
chârs électriques, à 10 arpents de ter-
re à louer ou acheter avec maison,
cour, électricité, autobus, bon mar-
ché. Hutchinson, Montréal. 215-2

MACHINERIES

A VENDRE l'outillage complet d'un
manufacturier de portes et châssis, com-
prenant : 10 machines à bois, 10 machines
à l'huile, toutes les machines complètes

et conditions contenues dans
annexé au règlement, et ne
seront pas acceptées si elles
proposé par le ministre de la v
L'entrepreneur sera tenu de
un cautionnement pour un mon-
tant de \$100,000,000,000,000
accordé, pour le parait accor-
dation de l'ouvrage et pour le
de tous dommages causés par
dans le cas où le contrat ne s'
empli.

S. SOULET, sec.-réf.
L'Entrepreneur

SENGHIN à gasoline, 4 cylindres de 39 à 55 H.P., self-starter, en première condition avec radiateur etc., pour 3000 comptant. S'ad. A.-L. Tétrault, boîte 175, Mariville, Qué. 215-2

PIKE RIVER

Les déjeuners sont commandés de l'extérieur.

Les loins sont commencent et les travaux se poursuivent avec activité vu la température incertaine que nous vivons. Le foin est généralement beau partout.

Charmante réunion de parents et d'amis chez Mme Vve Ls. Lamotte à l'occasion du 21ème anniversaire de naissance de sa fille, Adora, à qui on présenta de beaux cadeaux. Il y avait M. et Mme S.-J. Perron.

SI VOUS ÊTES de ceux qui jamais ne l'aur. n'ent d'être tair foucier, achetez un teux, et vous verrez quel nouveau vous prendrez aux

de Winooki, Vt.; M. Alex. Simard, du même endroit; Mlle Irène Degrass, M. Delp, Lamothe, M. Léger Rocheleau, de St-Albans, Vt.; de l'endroit que vous habitez les Petites Annonces de la " sous le titre de propriétés et vous trouverez ce qu'il v

1

LA NOUVELLE LIGUE JOUERA DEUX PARTIES

Oscar Major avec le Lachine contre le Métropole dimanche.—Le Royal Canadien renforcé.

Les amateurs attendent avec anxiété les deux parties de la Ligue Nationale indépendante, qui seront disputées, après-demain, au terrain du Saint-Arsène, entre le Royal-Canadien et le Métropole et le dimanche, entre le Métropole et le Lachine. Les deux équipes commencent à trois heures précises. Elles ne peuvent manquer d'intéresser les "fans" au plus haut degré.

La partie entre le Métropole et le Lachine, à Maisonneuve, sera une répétition des sensationnelles exhibitions données par les deux clubs jusqu'ici. L'un et l'autre ont remporté les honneurs dans une partie, et ils sont sur un pied d'égalité. Le Métropole a acquis les services de Saby, dans le champ, et de Leveillé au premier but, ce dernier des Athlétiques, de la Ligue de la Cité. Le Lachine a surtout mis la main sur Oscar Major, le brillant joueur, que tous connaissent, et qui figurait avec le Crescent. On peut donc attendre à une lutte furieusement contestée. Après-demain, entre les deux équipes, les amateurs seront témoins d'un réel à la suite de la lutte acharnée. Le Saint-Arsène est confié de triompher des joueurs du général Hillman. La partie abondera en exploits de part et d'autre, car le Royal-Canadien est renforcé par l'addition de plusieurs étoiles, qui feront la lutte dure au Saint-Arsène, dimanche.

L'ATHLETIQUE IRA JOUER A VERCHERES

L'Athlétique d'Highelaga a reçu la visite du club de Vercheres. Le dimanche prochain, l'Athlétique ira rencontrer la puissante équipe de Vercheres. La partie se fera à 8 h. Tous les partisans sont invités à venir encourager. Pour toute information, s'adresser à M. G. McDonald, 138, rue St-Jacques, 204, Cuvillier, par lettre seulement.

DANS L'ILE SAINTE-HELENE JEUDI PROCHAIN

Jeudi prochain, M. l'évêque Hushon présidera au pique-nique des enfants de ce quartier, à l'île Sainte-Hélène. Les enfants du quartier Sainte-Hélène profiteront aussi de la fête.

Le pique-nique de M. l'évêque Hushon a toujours obtenu un grand succès. C'est pourquoi, celui de cette année va sûrement amener une foule énorme sur l'île.

Outre les jeux et amusements ordinaires du pique-nique, il y aura un concours spécial offert à tout enfant qui veut s'inscrire en amusant. Plusieurs prix sont offerts à ceux qui pourront désigner par leurs noms le plus grand nombre d'espèces d'arbres qui existent sur l'île. Ce concours nouveau a été suggéré par le département du service de santé, le docteur A. Boucher. Comme on le sait, la division des Terrains de jeux fait maintenant partie du Service de santé.

L'EQUIPE SAINTE-CROIX

Cette équipe de 15 à 17 ans désire prendre une partie dimanche le 21 avec les équipes qui aimeront à se rendre sur terrain de Notre-Dame des Neiges. Pour information, s'adresser à M. l'évêque Hushon, 281, Desjardins, St-Jacques, 1882.

L'équipe Sainte-Croix, la douzième à annoncer la mort de son lanceur, Mendon Richard, bien connu et vivement regretté de ses nombreux amis. Il offre à la famille et éprouve ses plus vives sympathies.

AU PIQUE-NIQUE DES ENFANTS AU PARC DOMINION



FILLETES DE 8 A 14 ANS, DANS LA DANSE DU MAYPOLE, photographées par l'artiste de la "Presse", hier après-midi. — Au centre, le professeur S. LAING, directeur des danses des enfants. Dans la journée, il s'est rendu environ 10,000 enfants au Parc Dominion, au pique-nique offert par la direction de ce parc et par la Société d'Education Physique.

LE JEU DE CROSSE TIENDRA L'AFFICHE AU PARC ATWATER

Il remplacera le baseball qui a été là l'attraction pendant plus de quinze ans.—National vs Irish-Canadian.

Le Parc Atwater où depuis plus de quinze ans le baseball régnait en maître, sera remplacé par le jeu de crosse. C'est là en effet que sera disputée la première partie de la nouvelle ligue organisée grâce aux efforts de M. A. L. Caron, de M. Rabou Dumouchet et de quelques autres enthousiastes au jeu de crosse.

La première partie de la nouvelle ligue mettra aux prises les deux clubs locaux : le National et l'Irish-Canadian. Chacun de ces deux clubs alignera une formidable équipe, et il n'y a aucun doute que les fervents de sport qui se rendront samedi au Parc Atwater seront témoins d'une grande partie, d'une superbe exhibition du jeu de crosse.

Le gérant du club National, Rosario Doute, président de la Ligue Jacques-Cartier, a réussi après de grands efforts et un travail inouï, à former une équipe composée des plus brillants éléments de la métropole et des environs. Il est évident par la liste de noms que nous avons publiée hier que le National est déterminé à remporter le championnat et à disputer la coupe Minto au club Vancouver à l'automne. En effet, le gérant Doute a recruté un club de champions. Il sera extrêmement intéressant de voir ce club aux prises avec l'Irish-Canadian vainqueur de la ligue de crosse. La lutte sera d'autant plus intéressante que l'on verra aux prises d'anciens camarades luttant les uns contre les autres. Il est certain que la foule de demain procurera des émotions. Tous les amateurs du jeu de crosse prendront donc le chemin du Parc Atwater.

INDIENS VS SAINT-HENRI

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au coin des rues Rose et Lima, l'affaire des Indiens et du Saint-Henri. Les deux équipes de baseball entre les clubs Indiens et Saint-Henri et entre le Saint-Thomas d'Aquin et les Jeunes Indiens, ont promis de donner une partie intéressante. Il est certain que la foule de demain procurera des émotions. Tous les amateurs du jeu de crosse prendront donc le chemin du Parc Atwater.

VICTOIRE DU CARILLON

Après avoir subi deux défaites consécutives, le Carillon de Maisonneuve s'est raffermi en infligeant une défaite en règle au Carillon d'Artic par le résultat final de 19 à 6. Le Carillon joua dimanche, le 21, avec le Jean-Jacques, le 22, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er avril, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er mai, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er juin, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er juillet, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er août, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er septembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er octobre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er novembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er décembre, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er janvier, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 11er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 12er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 13er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 14er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 15er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 16er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 17er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 18er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 19er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 20er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 21er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 22er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 23er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 24er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 25er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 26er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 27er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 28er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 29er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 30er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 31er février, avec le Pointe-aux-Trembles, le 1er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 2er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 3er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 4er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 5er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 6er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 7er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 8er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 9er mars, avec le Pointe-aux-Trembles, le 10er mars,

TOUTE LA QUESTION DES POUVOIRS DE L'EXECUTIF A ETE MISE EN LUMIERE

Suite de la page 13

loi du service militaire par arrêté en conseil, sont d'une nature telle qu'ils constituent l'exercice du pouvoir législatif dans toute sa plénitude, ou bien alors, il faut démontrer que l'exécutif est investi du pouvoir législatif suprême, ou bien, il faut admettre qu'en adoptant son arrêté en conseil, le gouvernement a excédé ses pouvoirs. Le parlement n'ayant pas le droit en vertu de notre constitution, d'abdiquer ses pouvoirs législatifs, il s'en suit qu'il n'a pas pu conférer au gouvernement ni par la loi des mesures de guerre, ni autrement.

Du reste il n'en a jamais eu l'intention, prétend M. Geoffrion. L'article 6 de la loi des mesures de guerre, sur lequel s'affirment les prétentions du gouvernement, accorde bien à l'exécutif les pouvoirs les plus étendus pour émettre des ordres et faire des règlements, mais ces termes, ordres et règlements sont d'usage courant dans la procédure parlementaire anglaise et canadienne, et n'ont jamais été interprétés comme étant synonymes de loi. En d'autres termes le parlement a de tout temps autorisé l'exécutif à émettre des ordres et à faire des règlements, mais personne n'a jamais compris qu'il l'autorisait par là à faire des lois nouvelles, encore moins à amender ou annuler les lois régulièrement votées.

ABDICATION IMPOSSIBLE

Du reste, les autres clauses de la loi des mesures de guerre, le fait que le parlement a eu, à plusieurs reprises depuis lors, à voter diverses lois pour la poursuite de la guerre et toutes les clauses de la loi du service militaire, démontrent bien que le parlement n'a jamais prétendu abdiquer ses pouvoirs législatifs pour ce qui concerne la poursuite de la guerre. On allègue une sous-section de la loi du service militaire qui déclare que cette loi n'a pas pour but et ne peut avoir pour effet de limiter les pouvoirs conférés à l'exécutif par la loi des mesures de guerre, mais cette sous-section ne change pas la nature de la loi par laquelle le parlement a voulu limiter les pouvoirs des divers agents chargés de l'application de cette loi. Il a conféré certains de ces pouvoirs à des organismes provinciaux, il a fait sa part à l'exécutif et il s'est réservé certains droits, fixant l'ordre dans lequel les conscriptions devaient être appelées, le maximum de conscrits que l'exécutif était autorisé à enrôler, etc. Il est absurde de prétendre que le parlement a fixé par une clause impérative que le gouvernement devait appeler les conscrits par catégories bien déterminées, et qu'il a autorisé par une autre clause le gouvernement à les appeler autrement. De même pour le nombre des conscrits. Comment prétendre que le parlement a voulu faire une loi pour dire: le gouvernement n'enrôlera pas plus de 100,000 conscrits, à moins qu'il ne juge à propos d'en appeler davantage?

LES CAS IMPREVUS

Sir Louis Davis demande à M. Geoffrion s'il n'est pas raisonnable de supposer que le parlement prévoyant qu'il pourrait surgir des cas imprévus et urgents, où le gouvernement possédant seul certains renseignements confidentiels, aurait besoin de pouvoirs étendus pour prendre les mesures que ces renseignements confidentiels lui mon-

traient comme nécessaires, n'a pas jugé utile de munir le gouvernement de ces pouvoirs.

M. Geoffrion répond que la situation est la même dans les autres pays en guerre où le gouvernement est censé posséder des renseignements que le parlement ignore, mais que nulle part on n'en a tiré prétexte d'une abdication du parlement devant l'exécutif.

UNE INTERVENTION

M. R.-B. Bennett, à qui on a permis de porter la parole, dit qu'il n'a pas l'intention de reprendre toute l'argumentation. Parlant brièvement, il dit qu'en tant que le cas de Lewis est concerné, le demandeur possède des droits qui lui ont été accordés en vertu de la loi et qu'un arrêté ministériel ne peut les lui enlever. Il ajoute qu'en tant que son cas est concerné, et que le cas des autres cultivateurs le sont aussi, ils sont tous réellement des cas civils.

POUR LE GOUVERNEMENT

M. E.-L. Newcombe commença ensuite son plaidoyer en faveur du ministre de la Justice. Il dit que pour bien expliquer la situation actuelle, il faut retourner en août 1914, alors qu'on convoqua la session d'urgence de la session.

A cette session l'acte des Mesures de Guerre, accordant de grands pouvoirs au gouverneur général en conseil, a été adopté parce que le parlement canadien ne pouvait pas être continuellement en session. Le Dominion avait une responsabilité à supporter, non pas seulement comme partie de l'empire, mais pour la protection de cette partie de l'empire. On trouva la première autorité législative de l'action dans l'acte de la Milice. C'est sous ce pouvoir que les forces expéditionnaires ont été enrôlées et envoyées outre-mer. L'acte des mesures de guerre donnait le pouvoir de passer des décrets et des règlements qui avaient la force de la loi.

M. Newcombe prétendit alors qu'en ce qui regarde l'octroi de pouvoirs au gouverneur en conseil, il y a deux strates limites. L'une du temps—la période la guerre. La seconde est la limite du but défini.

dans les mots "l'existence de la guerre appréhendée, l'invasion ou l'insurrection."

M. Newcombe déclara ensuite que le parlement avait conféré au gouverneur en conseil tous les pouvoirs pléniers qu'il possède en ce qui touche l'affaire. Il dit que l'on ne peut douter du pouvoir du parlement de déléguer. Il déléguera certainement quelques-uns de ses pouvoirs, et tous ses pouvoirs, dans le cas actuel, ne sont pas délégués. La grande majorité de ses pouvoirs a été réservée au parlement lui-même d'après l'acte des mesures de guerre. En vue de la guerre, cependant, des pouvoirs spéciaux ont été transférés dans un sens plus large.

Plusieurs colonies sont encore gouvernées par des arrêtés ministériels et M. Newcombe ajoute qu'il alimenterait à savoir dans le pouvoir de gouverner par arrêtés ministériels a cessé si dans l'opinion des chambres c'était le moyen le plus expéditif.

Il n'y a aucun changement dans la constitution, déclara M. Newcombe. Toutes les lois gouvernant le pays dérivent d'un acte des Chambres. Les Chambres ont autorisé le gouvernement à faire certains actes et règlements et il dit que ceux-ci devraient avoir force de loi. C'est par un acte du parlement et non par une sanction exécutive qu'ils furent mis en force.

On pourrait dire que des pouvoirs plus étendus qu'à l'ordinaire furent conférés au gouverneur général en conseil. S'il en est ainsi,

c'est à cause que le cas demandait d'agir avec rapidité.

CHOSE INCONCEVABLE

Le juge Anglin.—Si le parlement est en session je ne puis concevoir l'urgence d'un arrêté ministériel. Le parlement est là pour répondre au besoin.

M. Newcombe fit la remarque que c'était une critique du parlement.

Le juge Anglin.—C'est une critique de l'action de l'état.

M. Newcombe.—Le gouvernement s'est donné du trouble pour consulter le parlement bien qu'il ne fut pas nécessaire de le faire. Il a agi en conformité avec la volonté du parlement exprimée par les résolutions.

Sir Louis Davies.—Il a fait son décret conditionnel sur l'assentiment des deux Chambres?

M. Newcombe.—Oui.

Le juge Brodeur.—Si votre prétention est juste, supposez que la guerre dure cent ans, pendant tous ces cent ans le gouverneur en conseil aura le droit de lever tout l'argent ou les taxes sans le consentement du parlement et sans la consultation du parlement. Il pourrait même refuser d'appeler le parlement.

M. Newcombe répondit qu'il ne croyait pas que le gouvernement avait l'intention de rejeter son obligation de convoquer les chambres une fois l'an.

LE CAS DE GREY

M. Newcombe a continué d'expli-

quer qu'en vertu de la loi militaire, Grey aurait pu avoir été appelé pour le service même s'il avait eu ses certificats d'exemption. Il était purement absent en congé sans paye, et il y avait d'autres moyens à prendre pour s'en emparer si l'on considère la question de nécessité qui était soulevée. L'urgence, lors de la session de l'arrêté ministériel, était si grande que le nombre d'hommes requis n'aurait pu être obtenu même en faisant la révision des certificats d'exemption. En conséquence on eut recours au pouvoir d'appeler les hommes par décret de l'exécutif et cela fut fait pour la défense et la sécurité du Canada. Cette autorité est mentionnée dans la loi des mesures de guerre.

M. W.-N. Tilley, C.R., conseil pour le département de la Justice, passa en revue les arguments apportés par M. Newcombe. Il déclara que l'on avait essayé de faire entrer dans les forces actives les hommes en congé sans suivre les procédures telles que mentionnées dans la loi du service militaire. Il affirmait que la question en litige était de savoir si le parlement avait autorisé une telle procédure, et, au cas où il l'aurait fait s'il y a quelque chose prévenant une telle décision de sa part.

QUESTION PERTINENTE

M. le juge Anglin demanda à M. Tilley s'il pourrait prétendre que le

gouvernement a le droit d'augmenter le nombre d'hommes autorisé par la loi du Service Militaire au-delà de la limite des cent mille hommes.

M. Tilley.—"Vous avancez un cas excessivement extrême."

Le juge Anglin.—Oui, tout au plus à ce que je puis trouver.

M. Tilley déclara qu'il pensait que le parlement avait prévu que le gouverneur en conseil pouvait pourvoir aux moyens de prendre part à la guerre. Il maintint que le parlement n'avait abandonné aucun de ses pouvoirs parce que des pouvoirs donnés pouvaient être repris. Il avait simplement tombé dans un domaine de législation. La Cour suprême devrait à son opinion refuser d'accorder l'émission d'un bref d'habeas corpus et déclara qu'il n'y avait pas lieu de dire que le gouvernement n'avait aucun pouvoir d'adopter l'arrêté ministériel en question.

En réponse, M. Chrysler déclara qu'il était disposé à démontrer qu'il n'y avait aucune urgence d'adopter l'arrêté ministériel parce qu'il devrait être aussi facile de passer un acte du parlement. Ceci aurait pu se faire en peu de temps en suspendant les règlements et les formalités. Le parlement impérial a passé des bills importants en quarante-huit heures.

Ce fut la fin de la discussion, la cour adjournant à cet après-midi, pour jugement.

Vous pouvez encore Acheter

KARAVAN

CIGARETTES TURQUES

15¢ pour 10

Essayez les - Vous les aimerez

Bouts Liège ou Unis - Empaquetées en feuille d'étain.

MESSIEURS, Prenez Avantage de notre Vente de Mi-Eté

Chemises, régulier \$2.50, pour	Costumes de bain, \$1.00
\$1.75 3 pour \$5.00	Chapeaux paille, Rég. \$2.50, \$3.00,
Chemises soie, spécial	\$1.50
\$5.00	Panama, Rég. \$4.00 et \$5.00, pour
Pantalons blancs, \$1.50	\$2.50

MORIN & FRERE

CHAPEAUX ET MERCERIES

7 Est, rue Ste-Catherine Près rue St-Laurent.

"Le Cigare National"

WILSON'S BACHELOR

Le délicieux arôme de la feuille de Havane pur — la qualité uniforme qui provient du choix minutieux — voilà les causes de la supériorité du cigare Bachelor.

3 pour 25¢

ANDREW WILSON & CO MONTREAL

LIQUEURS POUR LES VACANCES

Bien que ce ne soit pas une absolue nécessité, cependant dans plusieurs cas d'urgence il est bon d'avoir sous la main un approvisionnement de bonnes liqueurs. Ceux qui ont des vacances et ceux qui font des voyages de fin de semaine trouveront que la PACIFIC LIQUOR CO., 113B RUE WINDSOR, est à proximité des gares Bonaventure et Windsor. Pour ce qui a trait à la qualité et au service, notre nom est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Nos prix sont plus bas que ceux des autres magasins.

COGNACS

	La bouteille	La casse	Le gallon
J. Pessone & Co. XXX	2.00	23.00	10.00
Verdy Fine	1.25	14.00	6.75
Louis Renay & Pils	1.50	17.00	7.75
XXX	1.75	20.00	
Prunier & Co. XXX	2.10	24.00	
Prunier & Co. de 15 ans	3.00	31.50	
Denia Mounie & Co. étiquette blanche	2.25	26.00	11.00
Denia Mounie & Co. étiquette dorée	2.40	27.50	12.00
Denia Mounie & Co. étiquette XXX	2.75	30.00	
Denia Mounie & Co. Grand Champagne	6.00	55.00	
Brandy de 30 ans	2.25	25.00	
James Hennessy & Co. X	2.75	31.00	
XXX			

RYE WHISKIES

	La bouteille	La casse	Le gallon
Gooderham & Worts	1.10	12.50	

WHISKIES ECOSSAIS

	La bouteille	La casse	Le gallon
Old Mull	2.00	22.50	
Mackies White Horse	2.00	22.50	
Dewar's Special Liqueur	2.15	24.00	
King George, étiquette	2.00	23.00	
King George, étiquette dorée	2.35	27.00	
Sheriff's Glasgow XXX	2.00	22.50	
Buchanan's Red Seal	1.90	21.50	
Kilmarlock — étiquette blanche	2.00	23.00	
Kilmarlock — étiquette rouge	2.25	25.00	
Kilmarlock — étiquette	3.00	34.50	
Dewar's, étiquette jaune	2.00	22.50	
Dewar's, étiquette bleue	2.25	25.00	
James Watson & Co. Special	2.50	28.50	
James Watson & Co. Special	2.10	24.00	
James Watson & Co. Special	2.40	27.00	
James Watson & Co. Special	1.50	16.50	
James Watson & Co. Special	1.25	13.50	
Highland Tarn, pintes	1.60	18.00	

GIN

	La bouteille	La casse	Le gallon
J. Robertson & Son	1.75	19.50	9.00
J. R. D. London Dry	1.75	19.50	9.00
J. R. D. Old Tom (le meilleur)	1.75	19.50	9.00
J. R. D. Sloe	2.25	25.00	
J. R. D. Centurion	1.50	17.00	8.00
Finest Sloe	1.50	17.00	8.00
Leonard & Co. London Dry	1.60	22.50	
Betts & Co. Old Tom	1.15	12.50	
Pyper & Zoon Red Star			
Geneva (15 grandes bouteilles par casse)			
Pyper & Zoon Geneva			
(12 moyennes bouteilles par casse)			
Melcher's Croix d'Or			
(12 gros flacons par casse)			

ALCOOL ET WHISKEY EN ESPRIT

	La bouteille	La casse	Le gallon
65 au-dessus de preuve, pintes	1.75	18.00	9.75
65 au-dessus de preuve, pintes	2.50	26.00	
65 au-dessus de preuve, pintes	1.50	15.50	
50 au-dessus de preuve, pintes	2.20	22.75	8.75

Highland Tarn, pintes

	La bouteille	La casse	Le gallon
McLagan & Co. "Craig-nish" pintes (bien mûri)	1.75	19.00	
Robertson's J. R. D. Strathline, pintes	1.50	17.00	
McLagan & Co. "Old Adam", pintes	1.40	15.50	
Robertson's J. R. D. Strathline, pintes	1.90	21.00	
Robertson's J. R. D. Grand Liqueur, pintes	1.75	19.00	
Robertson's J. R. D. Grand Liqueur, pintes	2.00	22.00	
Robertson's J. R. D. Special	1.50	21.50	
Robertson's J. R. D. Etiquette jaune	2.15	24.00	
Robertson's J. R. D. Private Stock	3.50	39.00	
Robertson's J. R. D. Choice Old (32 ans)			
(Le plus vieux et le meilleur whiskey jamais importé)			

Vous n'Avez pas Besoin d'un Masque à Gaz pour Affronter nos Prix pour les Vêtements Confectionnés sur Mesures

NOUS exploitons 22 magasins et ateliers de tailleurs commodément situés, où vous pouvez commander un complet ou un pardessus fait sur mesures sans ressentir une sensation analogue à celle causée par l'extraction de la dent de l'oeil. Aujourd'hui que le prix de tout est augmenté de 50% à 100%, c'est un véritable plaisir, presque une aventure agréable de venir à l'un de nos magasins et de choisir un ou deux patrons de complet qui ont un véritable cachet et savoir que le prix ne vous coupera pas la respiration.

Il y a une couple d'années vous deviez payer un peu plus pour des vêtements faits sur mesures, pour un ajustement parfait et pour le privilège de pouvoir choisir votre tissu et la coupe de votre vêtement—mais maintenant vous paierez réellement plus pour des hardes faites de grandeurs régulières que le prix que nous vous demandons pour un vêtement confectionné sur commande d'après vos propres mesures. Si vous ne le croyez pas, informez-vous ailleurs et ensuite venez ici et faites les comparaisons.

Complet ou Pardessus Fait sur Mesures

\$17

English and Scotch Woollen Co.

MEILLEURE QUALITE

MEILLEUR MARCHÉ

Fournisseurs des gouvernements anglais et canadiens.

C'EST notre but constant de donner à nos clients le meilleur service, notre établissement est fondé sur une base commerciale de service,—tout établissement qui ne consent pas à donner du service à ses clients arrivera tôt ou tard à la dégringolade et à la faillite. Mon temps est toujours à la disposition de tout homme qui s'intéresse aux bons vêtements. Je verrai à ce qu'il obtienne le bon service auquel il a le droit de s'attendre.

English & Scotch Woollen Co.

SIX MAGASINS COMMODEMENT SITUÉS A MONTREAL.

261 rue Sainte-Catherine, près Bleury. 551 Sainte-Catherine est, coin Malouine. 415 Sainte-Catherine est, près Saint-Hubert. 1740 Notre-Dame ouest, près gare Saint-Henri. 1835 Sainte-Catherine est, près Cuvillier. 504 Mont-Royal est, près Papineau.

22 GRANDS ATELIERS DE TAILLEURS AU CANADA

Sherbrooke Lachine, Saint-Hyacinthe Grand-Mère, Qué. Amherst, N.E. Halifax, N.E. Moncton, N.B. Charlottetown, I. P. E. Québec Trois-Rivières Sorel, P.Q. Shawinigan Falls, Sydney, N.E. St-Jean, N. B. New Glasgow, N. E. Fredericton, N. B.

Aux Gens de la Campagne

Ecrivez pour avoir des échantillons, des cartes de modes, un procédé pour prendre vous-même vos mesures, ainsi qu'un galon à mesurer gratis. Adressez-vous au No 551 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

PACIFIC LIQUOR CO. Registered, 113b rue Windsor

Téléphone Main 1700.

Vis-à-vis la gare du C.P.R., Montréal, Qué.

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

TEL :
EST
8000POUR FIN DE SEMAINE
Valeurs Spéciales en Articles Prêts à être PortésRéparations
de Bijouterie
—Au premier.LE COIN DES HOMMES
Une vente extraordinaires de
CHEMISES DE SOIE

Voici une chance unique de vous procurer une chemise de soie de haute qualité pour le prix d'une ordinaire.

- Chemises de soie de marque Tookey.
- Dernière nouveauté.
- Choix de rayures de couleurs.
- Coupe très ample.
- Toutes parfaites.
- Pointures 14 à 17.
- Valeur 10.00 et 12.00.
- Prix spécial

SAMEDI

4.95

CHAPEAUX Panama pour hommes et jeunes gens, forme canotier, pèdora, télescope; tous parfaits; pointures 6 1/2 à 7 1/4. Régulier 5.00. Tout ce que nous avons en stock **2.89**

CHAPEAUX paille Sennet, forme canotier, pointures 6 1/2 à 7 1/4. Réguliers 2.00 et 2.25. Très spécial **1.79**

COMPLETS LAVABLES

COMPLETS lavables pour garçonnets 3 à 8 ans; genre buster, Billie Boy, Midy; en toile beige, unie ou rayée; en bengaline beige unie; en piqué blanc; en duck blanc. Valeur de 3.50 et 4.00 pour **2.95**

CHAUSSURES POUR HOMMES

BOTTINES pour hommes, en veau, dongola, chevreau ou cuir verni, genre lacé ou boutonné, ces chaussures étant des balances de lignes, nous n'avons pas toutes les pointures, mais elles sont de haute qualité. Valeur jusqu'à 7.00. TANT QU'IL Y EN AURA **2.95**

—Au rez-de-chaussée.

GILETS-TRICOTS ET CHANDAILS EN LAINE POUR DAMES

Chandails très fashionables, choix de notre stock régulier. Ce ne sont pas des échantillons ou des marchandises de seconde qualité. Ils sont tous de qualité parfaite; tricot uni, tricot croché ou laine broyée; gilets fermés ou ouverts. La plupart sont faits avec grand collet matolet; bonne longueur; couleur unie ou combinaison de couleurs; ils sont tous avec ceinture. Grands 36 à 44. Régulier 7.98 à 12.50 pour **6.95**

GILETS - TRICOT tout laine pour dames, échantillons de manufacture; style boutonné ou pour passer par-dessus la tête; tricot uni ou fantaisie, couleurs fantaisie; garnis avec large collet, poches et ceintures. Valeurs 10.49 à 12.49 pour **9.98**

—Au premier.

CORSETS POUR DAMES

Corsets pour dames, bustes bas, moyens; garnis de dentelle; bonnes baleines; en couli très forts, jarretelles. Rég. 1.25 à 1.49 pour **.98**

Corsets pour dames, D.A., E.T., La Déesse, bustes hauts, moyens ou bas. Faits en couli très fort, baleines à l'épreuve de la rouille, modèles longs avec jarretelles. Grands 19 à 30; valeurs jusqu'à 1.98 pour **1.49**

Corsets pour Dames, D.A., La Déesse, bustes moyens et bas; modèles longs avec jarretelles. Régulier 2.25 et 2.49 pour **1.98**

1.98

GANTS

GANTS en coton pour dames, en blanc, noir, gris, naturel; pointures, 5 1/2 à 8. Spécial **.29**

GANTS en coton blanc, pour enfants; pointures, 1 à 6. Spécial **.29**

GANTS en soie, pour dames, en blanc et noir; deux boutons pression; pointures, 5 1/2 à 8; spécial **.79**

GANTS en soie pour dames, marque Perrins et Niagara; dans toutes les couleurs; pointures, 5 1/2 à 8; spécial **1.00, 1.25, 1.50**

Au rez-de-chaussée.

BAS

SPECIAL: Bas en fil de Lille uni, pour dames, point: 4 à 8 1/2; Régulier **.29**

BAS en soie blanc, bleu pâle et noir, pour dames; pointures 8 1/2 à 10; spécial **.59**

BAS en fil de Lille, en blanc, noir, gris et brun; pointures 8 1/2 à 10; spécial **.49**

BAS en coton blanc uni, pour dames; point: 8 1/2 à 10; spécial **.25**

BAS en fil de Lille, pour dames, en brun, noir, tan et rouge; spécial **.39**

ACHETEZ VOS BLOUSES POUR LES VACANCES

Plus de 2,000 blouses pour l'été, à une grande concession de prix. Une collection considérable de nouveaux modèles de blouses, des meilleurs fabricants américains.

BLOUSES en lingerie blanche, plusieurs modèles, jolie garniture; grands assortis. Valeur 1.25, pour **.69**

BLOUSES en lingerie blanche, une centaine de nouveaux dessins, garniture élégante, avec dentelle et broderie; belle qualité de voile et lingerie; nouveau style de collet et manches; toutes grandes. Sa. **.98**

BLOUSES en voile blanc et de couleurs; riche garniture, grande variété de modèles, toutes grandes. Valeur 2.25, pour **1.49**

BLOUSES en soie japonaise blanche, modèles assortis. Valeur 3.00. TANT QU'IL Y EN AURA **1.98**

BLOUSES en crêpe de Chine, choix de jolis dessins, quelques-unes sont unies, d'autres avec jolie broderie; toutes grandes. Sa. **2.98**

BLOUSES en crêpe de Chine, meilleure qualité, tous les dessins les plus en vogue et les plus nouveaux, en blanc, mais, chair, pêche, noir; grands 3.98 assorties. Valeur 6.50, pour **3.98**

PLUS DE \$30,000 de manteaux, costumes, robes et jupes de haute qualité, réduits spécialement pour être disposés dans un court espace de temps, samedi.

COSTUMES en serge, pour dames et demoiselles. Valeur 16.50 pour **7.98**

COSTUMES en serge et gabardine, pour dames et demoiselles. Valeur 35.00 pour **14.98**

COSTUMES en soie, pour dames et demoiselles. Valeur 40.00 pour **24.98**

MANTEAUX sport, pour dames et demoiselles. Valeur 10.00 pour **3.98**

MANTEAUX en serge. Val. 16.50 pour **9.98**

MANTEAUX en tweed et en serge. Val. 25.00 pour **16.98**

NOUVELLES ROBES lavables. Val. 6.50 pour **3.98**

NOUVELLES ROBES en guingam. Valeur 9.50 pour **5.00**

NOUVELLES ROBES en guingam. Valeur 12.50 pour **7.50**

NOUVELLES ROBES en voile. Valeur 15.00 pour **11.50**

JUPES en duck blanc. Val. 1.50 pour **.98**

JUPES en reps et piqué blanc. Val. 3.50 pour **1.98**

JUPES en gabardine. Valeur 7.50 pour **2.49**

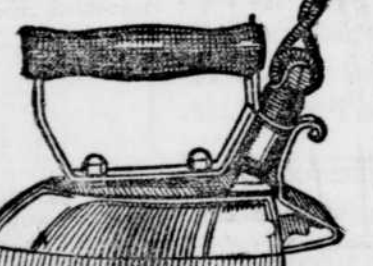
Comme quelques lignes sont en quantités limitées, nous vous avisons de venir de bonne heure.

—Au premier.

Demain — Samedi, 300 Fers Electriques

VALANT **3.39**

Dans le bon temps, quand vous en avez le plus besoin, vous avez beaucoup de repasseuse à faire durant les journées de chaleur, et un fer électrique vous est d'une nécessité absolue; repasser sera un agrément. Chaque fer est garanti, en plaqué nickel, complet avec corde, bouchon, et le raccordement. Au deuxième.



Valeurs Spéciales en Vaisselle



JARRES à fruits "Gem" améliorées; grandes: une chopine, une pinte et 1/2 gallon, la douzaine pour **1.10, 1.10 et 1.25**

Fermant hermétiquement, la douzaine pour **1.20, 1.20 et 1.75**

Avec large embouchure, la douzaine pour **1.20, 1.20 et 1.75**

3 hrs P.M. Une démonstration pratique de barattes à beurre "Lightning" vous montrera comment économiser 50% sur le prix de votre beurre.

THEIERES en semi-porcelaine anglaise, décoration de fleurs vertes **.29**

—Au sous-sol.

PARASOLS

PARASOLS pour dames, en soie cordée ou shantung, et même en fil de Lille; brodés; de 5.00 à 12.00 pour **3.98**

POPELINE

et duck uni, assortiment de toutes couleurs pour garnitures de robes ou de costumes. Valeur 40 pour **.23**

—Au rez-de-chaussée.

LAINE

LAINE Monarch Floss, dans une grande variété de couleurs pour chandails; spécial, la balle **.37**

—Au rez-de-chaussée.

COLLETS

Grande variété de collants fantaisie pour Dames, échantillons de différents manufacturiers; tous des nouveautés; en crêpe Georgette, soie, satin, mousseline et linon; grande variété de différents styles pour plaire à tous les goûts; il y a aussi des séries de collets et poignets. Valeurs dans le lot jusqu'à 1.00. Votre choix samedi, pour **.25**

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL

ROBES lavables pour fillettes, échantillons et balance de nos lignes régulières de nos splendides qualités de guingam, à carreaux fantaisie, rayures et étoffes à carreaux berger; grande variété de styles très jolis; grands 4 à 14 ans. Régulier, 2.98 à 3.98 pour **1.89**



Au premier

Dupuis Frères
LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. R. Dupuis, Président. Exp. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.

SURINTENDANT
D'UNE USINE
SOUS ARRETS

Le juge Leet a commencé hier après-midi, l'enquête dans l'affaire de Cyril Rollings, accusé d'avoir appliqué la marque du gouvernement sur les obus qui n'avaient pas été acceptés au préalable. Rollings était le surintendant d'une usine lorsque l'offense aurait été commise.

La marque dont il est question consistait en une flèche et un point et on doit l'employer sur certaines propriétés du gouvernement. Son usage par des personnes non autorisées est défendu par le code criminel. M. J. W. Hackett, représentant la poursuite, pendant que la défense a été confiée à M. James Crankshaw, fils.

La plainte contre Rollings a été

déposée par le capitaine Carter, registraire des ennemis étrangers, mais il ne connaît aucun fait particulier personnellement. Le capitaine Carter sait qu'une lettre a été écrite par le prévenu, lorsque celui-ci a été suspendu, demandant une enquête.

Geo. Mason, un ancien inspecteur de la "Saint-Lawrence Foundries", qui travaillait sous les ordres de Rollings et qui a été destitué par celui-ci le 19 février dernier, à la suite d'une absence sans permission, est le témoin suivant. L'enquête sera reprise mardi prochain.

TRISTE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Deschallons, 19. — Un citoyen très estimé de Deschallons, M. Adolphe Bussière, est mort dans des circonstances tragiques. On l'a trouvé hier noyé dans son puits. Détail pénible, ses deux fillettes sont en pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport.

PARC SOMMER

Représentation de gala, ce soir.

IL Y A UN AN
EPHÉMERIDES
DE LA GUERRE

Le 20 juillet 1917.

—Le département de la guerre français annonce qu'hier soir les Allemands ont livré une attaque générale sur tout le secteur du front de l'Aisne, entre Craonne et Vaucouleurs. L'attaque a commencé par un violent bombardement puis l'ennemi a avancé en rangs serrés. Malgré des sacrifices énormes, il n'a remporté aucun succès. Le champ de bataille était couvert de morts et de blessés que les Allemands n'avaient pas eu le temps d'emporter, dans leur fuite précipitée. Entre le plateau de Californie et le plateau des Casemates, l'ennemi a été particulièrement malheureux dans ses efforts. Le duel d'artillerie a été d'une violence extrême, sur toute la rive gauche de la Meuse, principalement près de la cote 304. Les Allemands ont maintenu une canonnade violente, au

sud de Carbeny et dans la région de Cerny. Depuis deux jours 1,100 obus sont tombés sur Reims.

—Le communiqué britannique annonce que, la nuit dernière, au nord d'Ypres, les Anglais ont effectué plusieurs raids heureux, au cours desquels ils ont fait des prisonniers. L'artillerie a été très active, des deux côtés, au nord-ouest de Saint-Quentin et au sud-ouest de Lens.

SI VOUS NE POUVEZ PAS ACHETER
UN PIANO, POURQUOI NE PAS
ACHETER UN HARMONIUM ?

Nous avons un certain nombre d'harmoniums de seconde main, qui ont été parfaitement réparés et qui nous donneront plusieurs années d'excellent service. Les prix de ces harmoniums varient de \$40 en montant et ils peuvent être achetés à conditions très faciles, soit 75c par semaine. Il ne devrait pas y avoir de maison sans musique quand il est possible de se procurer un harmonium pour si peu d'argent. C. W. Lindsay, Limited, 612 rue Ste-Catherine Ouest.

TU ES BLESSÉ

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — La dernière liste officielle des pertes canadiennes, communiquée par le bureau des archives, fait mention de 36 soldats, au nombre desquels se trouvent un Canadien-Français et un Montéréalais: le fantassin T. Lamy, l'Étiel, Qué., tué sur le champ de bataille et l'artilleur W. J. Nugent, 1275 rue Cadieux, Montréal, porté comme blessé.

FEU M. EDWARD McCaffrey

M. Edward McCaffrey qui, pendant plusieurs années, fut magistrat à North Sydney, Nouvelle-Ecosse, et plus récemment intéressé dans la "Century Coal & Coke"

de cette ville, vient de mourir à sa demeure, 173 rue Sainte-Famille. Le défunt était âgé de 52 ans et était né à Montréal. Une femme née McNeil (Janie), plusieurs frères et sœurs lui survivent. Ce sont: MM. Peter McCaffrey, inspecteur des taxes à Montréal, William McCaffrey, de la Canadian Steamship, Mmes J. Breen, de Montréal, John Neville, Ottawa, Miles Alice et Frances McCaffrey, de cette ville. Les funérailles auront lieu demain matin à huit heures et demie à l'église Saint-Patrice.

REUNION DE FAMILLE

La famille Sorette-Larose aura bientôt le bonheur de lire son histoire généalogique, dans un ouvrage dont M. P.-P. Sorette dit Larose 919 Chemin Reine-Marie, Montréal, a cherché infatigablement, est l'auteur.

Dimanche, le 21 juillet, s'il fait beau temps, une messe sera célébrée à Abbotsford, Qué., à 11 heures, pour cette famille, qui prendra ensuite un lunch chez M. Octave-Ernest Sorette-Larose.

UNE VISITE AUX
CAMPS ANGLAIS

Londres, 19.—Les journalistes canadiens, hôtes du gouvernement impérial, ont commencé la visite des camps anglais de Bramshott et Whitley. Ils y ont rencontré des soldats de toutes les provinces du Canada, et entre autres, des provinces de Québec et de l'Alberta. La forte discipline des jeunes soldats a fortement impressionné les visiteurs.

Deux banquets ont été offerts aux journalistes, l'un par lord Beverbrook et l'autre par le lord-maire de Londres, M. Hanson, un ancien Montréalais.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Bernadette Morissette vient d'obtenir de l'École Normale de Valleyfield, son diplôme d'école modèle avec distinction.

Nuxated
IRONED

Maintenant

Employé par plus de trois millions de personnes chaque année, il augmente la force des personnes faibles, nerveuses et qu'on en l'usage de deux semaines dans plusieurs cas, l'effet est à votre satisfaction ou à votre plaisir.

Pour aider à rendre les Américains forts, intelligents et pleins de sang.

Joignez l'armée de fumeurs de Cigarettes Turques "KARAVAN", 15c pour 10.